

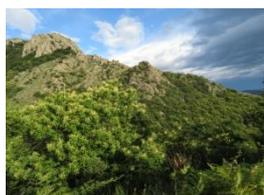
# 2018

## CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU SITE NATURA 2000 FR8201660 "PLATEAU DE MONTSELGUES"

NOTE TECHNIQUE

DOCUMENT DU 30/07/2018

PRO20170026



## FICHE DE RAPPORT

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Libellé mission	Cartographie des habitats naturels du Site Natura 2000 B8 "Plateau de Montselgues" (07) Note technique
	Maître d'ouvrage	Communauté de communes "Pays des Vans en Cévennes"
	Maître d'œuvre ou assistance	Nicolas BIANCHIN Chargé de Mission Flore – Habitats naturels Antenne Massif central Rhônealpin 04 74 59 17 93 nicolas.bianchin@cbnmc.fr Conservatoire botanique national du Massif central Le Bourg – 43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE conservatoire.siege@cbnmc.fr - <a href="http://www.cbnmc.fr/chloris/">http://www.cbnmc.fr/chloris/</a>
	Interlocuteur	Anaïs LAURIQX Animatrice Natura 2000/ENS Communauté de communes "Pays des Vans en Cévennes" 5 rue du temple, 07140 Les Vans 06-16-24-29-63 04-26-78-49-24
	Référence maître d'ouvrage	-
<b>ECOTER</b>	Coordonnées	ECOTER 44, route de Montélimar 26110 Nyons Tel : 04 75 26 34 60 <a href="http://www.ecoter.fr">www.ecoter.fr</a> SARL au Capital de 25 000 € 510048366 RCS Romans
	Groupement	
	Référence devis	DEVIS_20170222_V1_KR_Cartographie_N2000_Site_B8_V1_PTF
	Chef de projet	Bruno GRAVELAT Kévin REIMRINGER (assistance) Emma RENARD (assistance)
	Contrôle qualité	CHEMIN Stéphane
	Référence dossier	PRO20170026
	Version	Document du 30/07/2018

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>INDEX DES CARTES .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>LOCALISATION DU SITE NATURA 2000.....</b>	<b>6</b>
<b>METHODE DE CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS .....</b>	<b>8</b>
I    NOMENCLATURE ET REFERENTIELS UTILISES .....	8
II   INTERVENANTS .....	8
III  PROTOCOLE D'ECHANTILLONNAGE ET D'ANALYSE .....	9
III.1 <i>Cartographie des habitats naturels et semi-naturels</i> .....	9
III.2 <i>Caractérisation phytosociologique des habitats naturels et semi-naturels</i> .....	9
III.3 <i>Typologie des habitats naturels</i> .....	9
III.4 <i>Évaluation phytocénologique</i> .....	10
IV  NUMERISATION ET CARTOGRAPHIE DE LA DONNEE TERRAIN .....	10
V   LIMITES DE LA METHODE UTILISEE .....	10
VI  TYPOLOGIE ET STATUT DES HABITATS NATURELS IDENTIFIES SUR TOUT LE SITE NATURA 2000 .....	11
VII ILLUSTRATION DES HABITATS NATURELS N2000 CARTOGRAPHIES EN 2017 .....	25
VII.1 <i>Les tourbières</i> .....	25
VII.2 <i>Les milieux herbacés</i> .....	25
VII.3 <i>Les landes</i> .....	28
VII.4 <i>Les mégaphorbiaies</i> .....	29
VII.5 <i>Les boisements</i> .....	30
VII.6 <i>Les milieux rocheux</i> .....	32
<b>FICHES DESCRIPTIVES ET ANALYTIQUES DES HABITATS N2000 (9130-4 ET 3280).....</b>	<b>34</b>
<b>SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES ET PRINCIPALES ACTIONS A METTRE EN PLACE SUR LE SITE NATURA 2000 .....</b>	<b>36</b>
I    TABLEAU DE SYNTHESE .....	36
II   DETAIL POUR LES TOURBIERES .....	38
III  DETAIL POUR LES PRAIRIES DE FAUCHES ET LES PELOUSES .....	38
IV  DETAIL POUR LES LANDES .....	39
V   DETAIL POUR LES FORETS .....	39
V.1 <i>Les ripisylves</i> .....	39
V.2 <i>Les plantations résineuses</i> .....	39
V.3 <i>Les châtaigneraies</i> .....	39
<b>ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES ET PROTEGEES.....</b>	<b>41</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>45</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>47</b>

# INDEX DES CARTES

---

Carte 1.	Localisation du site Natura 2000 et zonages des travaux de cartographie.....	7
Carte 2.	Cartographie phytosociologique des habitats naturels et semi-naturels dominants. Libellés de végétation selon la typologie ECOTER/CBNMC.....	19
Carte 3.	Cartographie des habitats Natura 2000 .....	21
Carte 4.	Cartographie des statuts Natura 2000 .....	23
Carte 5.	Cartographie de l'état de conservation des habitats .....	24
Carte 6.	Localisation des observations d'espèces végétales patrimoniales et protégées .....	44
Carte 7.	Cartographie des enjeux de conservation des habitats .....	46

# INTRODUCTION

---

La communauté de communes "Pays des Vans en Cévennes a confié au Bureau d'études ECOTER une mission de cartographie des habitats naturels et semi-naturels d'une partie du site Natura 2000 B8 « Plateau de Montselgues» FR 8201660. La surface à cartographier a été de 1800 ha, correspondant essentiellement à une partie du plateau de Montselgues et au versant est de la vallée de la Borne.

Ce travail finalise la cartographie du site Natura 2000, d'une surface totale de 3995,122 ha, dont les premières parties ont été cartographiées en 2011 par le Bureau d'Etudes BIODIV - Ecologie Appliquée et le CREN Rhône-Alpes en 2007.

Le présent travail a ainsi porté sur :

- L'inventaire et la typologie des habitats et de la flore remarquable présents sur le site ;
- La localisation et la cartographie de ces habitats et des stations d'espèces ;
- L'analyse écologique fine des habitats naturels et des habitats d'espèces ;
- L'identification des enjeux de conservation et de zones à enjeux particuliers ;
- L'élaboration de propositions d'orientations de gestion conservatoire ciblées ;

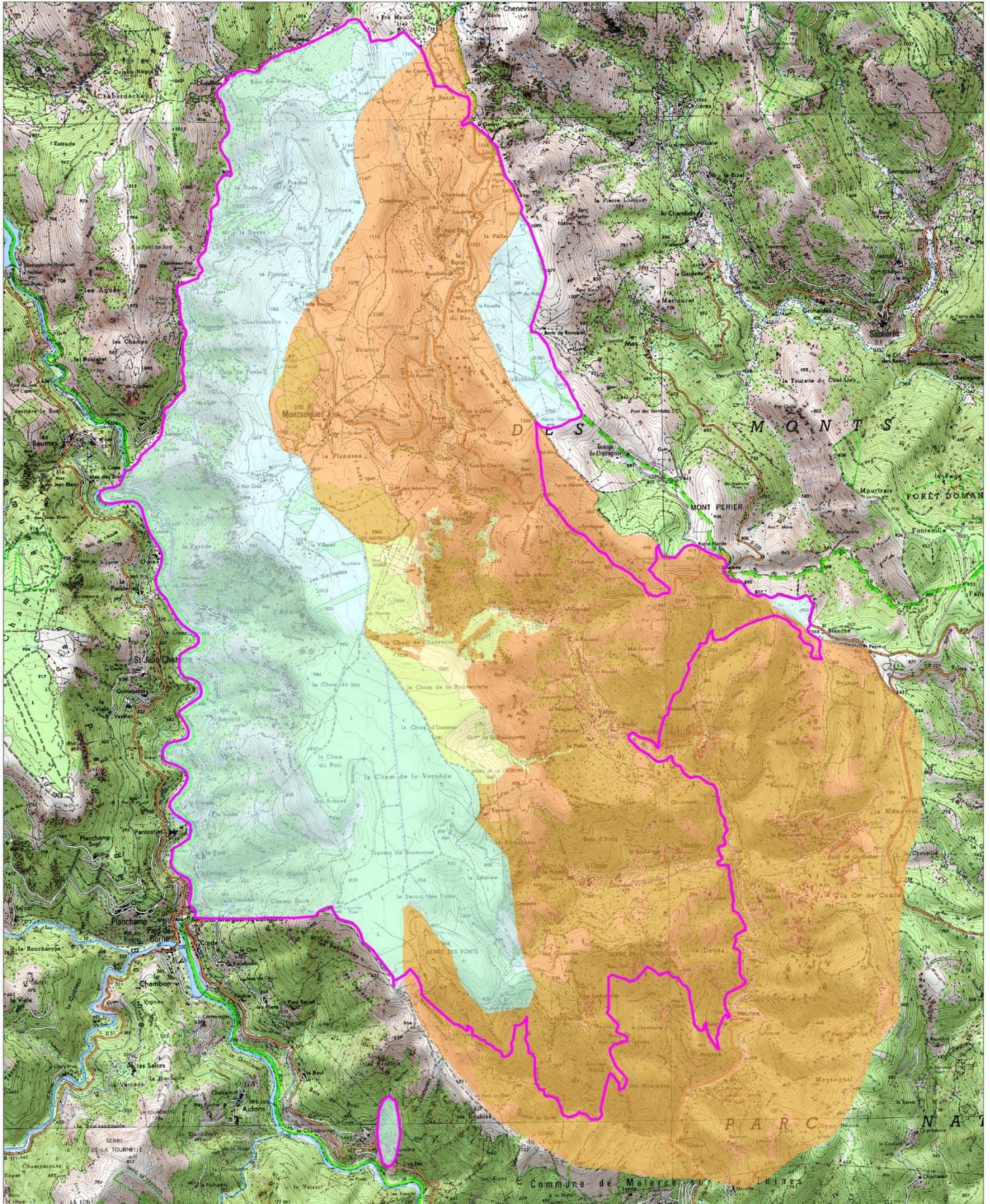


Aperçu de la partie ouest de la zone d'étude : versants rocheux, landes à Genêt purgatif et châtaigneraies sur le versant de la vallée de la Borne  
Photo prise dans la zone d'étude – ECOTER, 2017

# LOCALISATION DU SITE NATURA 2000

---

La carte suivante présente la localisation du site Natura 2000 et les différents périmètres de travaux de cartographie réalisés par BIODIV, le CREN Rhône-Alpes et ECOTER.



**Légende**

 PÉRIMÈTRE du site Natura 2000

**Organismes**

 Secteurs cartographiés par BIODIV

 Secteurs cartographiés par le CREN

 Secteurs cartographiés par ECOTER

N  
Echelle : 1/51 000  
0 m 510 m 1020 m  
Source : ECOTER  
Date de réalisation : juillet 2018  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN SCAN25

# METHODE DE CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

## I NOMENCLATURE ET REFERENTIELS UTILISES

La nomenclature des plantes vasculaires supérieures (trachéophytes) suit le référentiel taxonomique **TAXREF v.9.0** téléchargeable sur le site Internet de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref>).

Concernant les communautés végétales, nous nous sommes référés aux documents suivants qui intègrent les synsystèmes phytosociologiques présentés dans le **Prodrome des végétations de France 1** (BARDAT *et al.* 2004) et **2** (différentes publications dans le Journal de Botanique):

- En priorité, à la **Pré-typologie des habitats naturels** transmise par le Conservatoire botanique national du Massif central (extraction du « **Référentiel typologique des habitats naturels et semi-naturels du Massif central** » en cours de construction et de validation) ;
- Secondairement, au **Catalogue des végétations du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche** (CHOISNET & MULOT CBNMC - 2008).

Les habitats naturels identifiés ont également été mis en correspondance avec les **référentiels européens** suivants :

- CORINE BIOTOPES** (BISSARDON *et al.* 1997) au minimum 2 décimales (sauf exception) : système de classification hiérarchique des habitats naturels et semi-naturels à l'échelle européenne basé sur la classification phytosociologique sigmatiste et une approche physiologique des milieux. Elle est en passe d'être remplacée à l'échelle de l'Europe par la typologie EUNIS ;
- EUNIS** (European Nature Information System) : système de classification hiérarchisé de tous les types d'habitats (habitats naturels et semi-naturels, artificiels, terrestres, aquatiques et marins) connus à l'échelle européenne. Cette classification a été développée afin de faciliter l'harmonisation des descriptions et des collectes de données à travers l'Europe grâce à l'utilisation de critères d'identification. Elle est construite à partir de la classification paléarctique et de la typologie CORINE Biotopes qu'elle tend à remplacer à l'échelle de l'Europe.
- EUR 27** : document de référence décrivant de manière plus poussée les habitats naturels et semi-naturels d'intérêt communautaire mentionnés dans l'annexe I de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » 92/43/CEE ;
- Cahiers d'habitats Natura 2000** : documents fournissant une synthèse des connaissances scientifiques (identification, écologie) et techniques (cadre de gestion) relatives aux habitats et espèces listés aux annexes I et II de la directive Habitats-Faune-Flore. Les habitats naturels sont présentés sous forme d'habitats génériques et d'habitats élémentaires :
- Une **fiche d'en-tête** présente un **grand type d'habitat dit « générique »** dont la dénomination et la codification sont directement issues de la typologie EUR 27 (par exemple : code 9340 « Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* »), **pour les habitats n'ayant pas déjà été décrits dans l'étude BIODIV' en 2012.** ;

## II INTERVENANTS

Le tableau suivant présente les personnes intervenant pour cette étude :

LISTE DES INTERVENANTS		
Intervenants	Structures	Objet de l'intervention
<b>Bruno GRAVELAT</b>	<b>ECOTER</b>	<b>Chef de projet de la mission</b> Expertise de la flore et des habitats naturels
Kévin REIMRINGER	ECOTER	Expertise de la flore et des habitats naturels, assistance technique, typologie et méthode
Cécile BAYLE	ECOTER	Expertise de la flore et des habitats naturels
Guilhem VATON	ECOTER	Eléments de cartographie
Emma RENARD	ECOTER	Eléments de cartographie
<b>Stéphane CHEMIN</b>	<b>ECOTER</b>	<b>Contrôle qualité, méthodes et suivi de la mission</b>
<b>Nicolas BIANCHIN</b>	<b>CBNMC</b>	<b>Echanges et validations sur la phytosociologie et les données cartographiques</b>

Total jours/Homme	Avis sur la suffisance des prospections de terrain
<b>19 jours</b> dont 5 ont été doublés (2 botanistes présents pour des raisons de sécurité : zones rocheuses et tourbières) soit 24 j/homme au total (18 j. prévus initialement). <b>Base = 95 ha/j.</b>	<b>Le temps alloué à la cartographie des habitats naturels et semi-naturels ne peut être considéré comme suffisant pour permettre un relevé de terrain précis et assurer la justesse de tous les rattachements (fréquemment un seul point d'échantillonnage par polygone, recours à la cartographie à vue et dans une très faible proportion à la photo-interprétation).</b>

## III PROTOCOLE D'ECHANTILLONNAGE ET D'ANALYSE

### III.1 Cartographie des habitats naturels et semi-naturels

La méthodologie adoptée pour ce travail respecte la **méthodologie nationale « Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000 »** (CLAIR *et al.* 2005, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.espaces-naturels.fr/Natura-2000/Elaboration-des-Docobs/Principales-references-bibliographiques#inventaire>) élaborée par le Muséum national d'Histoire naturelle et la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux.

Sur le terrain, **les habitats ont été individualisés sur des fonds de carte constitués de la vue aérienne** du site fourni par la Communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes ». **15 cartes à l'échelle du 1/7 000<sup>e</sup> au format A3** ont été nécessaires pour couvrir l'ensemble du site Natura 2000.

Les informations relatives à chaque polygone sont récoltées à l'aide d'un **bordereau normalisé** (source : Conservatoire botanique national du Massif central) où sont consignés les éléments suivants (pour plus de détails, se référer au guide méthodologique national) :

- **Identifiant unique du polygone** sur le terrain (table « HABITATS\_L93 », champ « Num\_point ») ;
- **Liste des espèces constitutives de la communauté relevée** (non intégrée à la Base d'informations cartographiques) ;
- **Nature de l'observation** (table « HABITATS\_L93 », champ « Nature donnée ») : directe avec (1) ou sans (2) relevé phytosociologique, à distance (3) ou photo-interprété (4) ;
- **Type d'unité de végétation** (table « HABITATS\_L93 », champ « Type\_veg ») : lorsque les habitats sont superposés ou entremêlés (ce qui s'avère très fréquent), on a recours à la cartographie par unité composite permettant la représentation de plusieurs communautés végétales au sein d'un même polygone. Les mosaïques peuvent être de nature temporelle (2), spatiale (3) ou mixte (4) ;
- **Surface relative du polygone occupée par l'habitat** (table « DONNEES\_HABITATS », champ « Part\_Poly ») : exprime en pourcentage (de 1 à 100 %), la part de chaque communauté végétale au sein des mosaïques de végétations relevées ;
- **Code de végétation** (table « DONNEES\_HABITATS », champ « Code\_Veg ») : code interne à la typologie dressée par le phytosociologue ayant réalisé la cartographie de la végétation. Il fait le lien entre ce qui a été observé sur le terrain et les différentes classifications françaises (Prodrome des végétations de France...) et européennes (CORINE Biotopes, Natura 2000...);
- **Dynamique** (table « DONNEES\_HABITATS », champ « Dyna ») : qualifie l'état dynamique de la végétation relevée : stable (A), progressive (B), régressive (C) ou inconnu (0) ;
- **État de conservation** (table « DONNEES\_HABITATS », champ « Etat\_cons ») : évalué à dire d'expert par l'opérateur de cartographie. Il peut être inconnu (0), bon (1), moyen (2) ou mauvais (3).

Certaines informations complémentaires aux prescriptions du guide méthodologique national ont également été intégrées à la base d'informations cartographiques :

- **Influence anthropique intrinsèque** (table DONNEES\_HABITATS, champ « Infl\_anthropique ») : paramètre emprunté à CATTEAU *et al.* 2009 adapté de BERG *et al.* 2001 & 2004. De manière succincte, les différentes classes sont les suivantes :
  - **N** : végétation naturelle ou à peine influencée par l'homme ;
  - **F** : végétation faiblement influencée par l'homme ;
  - **M** : végétation modérément influencée par l'homme ;
  - **H** : végétation hautement influencée par l'homme ;
  - **X** : végétation extrêmement influencée par l'homme ;
  - **A** : végétation artificielle.
- **Types de milieux** (table « HABITATS\_L93 », champ « Types\_milieux ») : types de milieux définis sur des critères écologiques, structurels et fonctionnels (se reporter aux annexes pour plus de détail).

### III.2 Caractérisation phytosociologique des habitats naturels et semi-naturels

**Un travail de caractérisation des habitats naturels et semi-naturels a été entrepris** pour les habitats naturels relevant de la Directive européenne "Habitats" (réalisation de relevés phytosociologiques ⇒ mise en évidence des différentes communautés végétales ⇒ rattachement aux référentiels phytosociologiques en vigueur).

### III.3 Typologie des habitats naturels

Les habitats naturels et semi-naturels ont été cartographiés et nommés sur la base des éléments fournis par le Conservatoire botanique national du Massif central, en particulier **la pré-typologie** et le **Catalogue des végétations du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche** (CHOISNET & MULOT 2008).

Dans un souci de gain de temps, certains groupements élémentaires aux caractéristiques affines, décrits ou reconnus par le CBNMC et possédant un faible intérêt patrimonial, ont été intégrés sous la forme de postes typologiques génériques.

⇒ La Base d'informations cartographiques intègre en conséquence les champs suivant (table « Habitat\_L93 ») :



- Champ « **Code\_Veg** » : code de végétation propre à la typologie finale des habitats naturels et semi-naturels du site Natura 2000 du « Plateau de Montselgues et vallée de la Thines » ;
- Champ « **Lib\_Veg\_CBNMC** » : libellé de végétation extrait de la pré-typologie du CBNMC ;

### III.4 Évaluation phytocénotique

L'évaluation phytocénotique consiste, pour chaque habitat naturel identifié, à préciser :

- Sa **typicité floristique** par rapport à un état de référence définie dans la littérature phytosociologique ;
- Son **état de conservation** ;
- Son **état dynamique** ;
- Son **degré de patrimonialité**.

La typicité floristique, l'état de conservation et l'état dynamique ont été définis conformément aux prescriptions du guide méthodologique nationale de cartographie des sites Natura 2000 (CLAIR *et al.* 2005). Ces informations ont été relevées sur le terrain et consignées dans les bordereaux de cartographie.

**30 relevés phytosociologiques d'habitats relevant de la Directive européenne "Habitats" ont été réalisés pour permettre une validation de la caractérisation de ceux-ci par le CBNMC.**

L'évaluation du degré de patrimonialité est faite à partir des données disponibles dans la **littérature phytosociologique** et sur **avis d'expert**. Elle correspond une **analyse polythétique** où est pris en compte le **statut Natura 2000** des habitats naturels : intérêt communautaire et intérêt communautaire prioritaire ;

☞ L'ensemble de ces informations ont permis de **hiérarchiser les enjeux de conservation** et donc de mettre en évidence **les éléments constituant un enjeu fort** pour le site. De manière globale, **l'enjeu local de conservation résultera de la comparaison et de la mise en perspective** au sein d'un **tableau ou d'une matrice de croisement** :

- De la **valeur patrimoniale** des habitats naturels aux échelles locale et globale ;
- Des **risques et menaces** qui pèsent sur ceux-ci, également aux échelles locale et globale.

Ainsi, les habitats naturels (et espèces) qui présentent une **forte valeur patrimoniale** et un **important risque de disparition** posséderont l'enjeu de conservation le plus important. Par contre, les habitats naturels (les espèces) qui possèdent un fort intérêt patrimonial mais s'avèrent peu menacés présenteront un enjeu de conservation moindre.

Les niveaux d'enjeux sont intégrés à la Base d'informations cartographiques.

## IV NUMERISATION ET CARTOGRAPHIE DE LA DONNEE TERRAIN

Les informations cartographiques et écologiques collectées sur le terrain ont été incorporées dans une **Base d'informations cartographiques** (numérisation des polygones et saisie des données : ECOTER).

Les **représentations cartographiques des pages suivantes sont des documents de synthèse** dans lesquels toutes les informations récoltées n'ont pu être représentées par souci de lisibilité (ces informations sont toutefois disponibles dans la Base d'informations cartographiques et interrogeables à loisir). Elles permettent cependant d'avoir une vue globale du site ainsi que de la répartition des habitats.

Ces cartes fournissent la cartographie de tous les habitats naturels et semi-naturels selon :

- **La typologie du CBNMC** (qui fournit des libellés de végétation plus précis et proche du terrain que CORINE biotopes). Par souci de lisibilité, **seuls les habitats dominants** des mosaïques sont représentés ;
- **La typologie Natura 2000 EUR 27** : codes et libellés élémentaires ou génériques par défaut ;
- **Le statut Natura 2000** (intérêt communautaire, intérêt communautaire prioritaire) ;
- **L'intérêt patrimonial** de l'habitat naturel dominant ;
- **Les niveaux d'enjeu de conservation**.

## V LIMITES DE LA METHODE UTILISEE

Les limites de ce travail sont les suivantes :

### Exhaustivité du terrain :

Compte-tenu du temps alloué à cette étude, de la topographie accidentée et de la nature de certaines végétations (progression difficile dans les formations arbustives dense, les escarpements rocheux...), il s'est **avéré impossible de prospecter le site dans son intégralité**. **Certains habitats naturels ont été cartographiés à distance ou dans une très faible proportion par photo-interprétation** (la nature de l'observation est systématiquement renseignée dans la base d'informations géographiques), comme prévu à la méthode initiale. Ainsi :

- **62,6 %** du site (3331,9 ha) a été cartographiée **par observation directe** (ce qui correspond au minimum à un point d'échantillonnage par polygones) ;
- **25,8 %** du site (1373,2 ha) a été cartographiée **par observation à distance** ;
- **9,5 %** du site (505,6 ha) a été cartographiée **par photo-interprétation** (sur place et au bureau) ;

- Pour 2,1 % du site (111,8 ha) le **mode de cartographie est inconnu** (information non renseignée lors des campagnes CREN ou BIODIV).

⇒ Il est important d'intégrer cette limite lors de la lecture des résultats (liée au budget temps alloué à la mission).

#### Place de l'interprétation :

Les habitats naturels et semi-naturels visités ont été interprétés *in situ* sur la base des connaissances du phytosociologue et des éléments fournis par le CBNMC.

#### Représentation simplifiée de la réalité :

La cartographie des communautés végétales constitue une simplification de la réalité, les limites entre-elles étant fréquemment diffuses (notion d'écotone).

## VI TYPOLOGIE ET STATUT DES HABITATS NATURELS IDENTIFIES SUR TOUT LE SITE NATURA 2000

Les habitats cartographiés dans le cadre des 3 campagnes d'inventaires des habitats sur le site Natura 2000 (CREN 2007, BIODIV 2012 et ECOTER 2017) sont les suivants. Le CBNMC a joué un rôle important de conseil et de validation de la détermination des habitats. Il arrive en effet régulièrement que la typicité d'habitats ne soit pas évidente et qu'il faille une concertation et une validation des choix retenus.

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTELGUES"**

C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
1	Bas-marais à Laïche noire (Carex nigra) et Jonc filiforme (Juncus filiformis)	<i>Caricion fuscae W.Koch 1926</i>	54.42	NC	-	-	Modéré	Modéré	1,742	0,044
3	Marais de transition à Laïche à becs (Carex rostrata) et Ményanthe trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata)	<i>Caricion lasiocarpae Vanden Berghen in J.-P.Lebrun, Noirfalise, Heinem. &amp; Vanden Berghen 1949</i>	54.531	IC	7140	Tourbières de transition et tremblantes	Fort	Fort	0,808	0,020
10	Bas-marais à Sélin des Pyrénées (Epikeros pyrenaicus) et Jonc à tépales aigus (Juncus acutiflorus)	<i>Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	Modéré	Modéré	2,993	0,075
11	Bas-marais montagnard à Sélin des Pyrénées (Epikeros pyrenaicum) et Scorsonère humble (Scorzonera humilis)	<i>Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	Modéré	Modéré	1,265	0,032
12	Bas-marais collinéen turficole à Carvi verticillé (Carum verticillatum) et Jonc à tépales aigus (Juncus acutiflorus)	<i>Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	Modéré	Modéré	0,173	0,004
13	Moliniaie landicole montagnarde à Sélin des Pyrénées (Epikeros pyrenaicum) et Molinie bleue (Molinia caerulea subsp. caerulea)	<i>Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	Modéré	Modéré	0,400	0,010
14	Pelouse mésohygrophile à Sanguisorbe officinale (Sanguisorba officinalis) et Nard raide (Nardus stricta)	<i>Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	NC	-	-	Modéré	Modéré	0,011	0,000
15	Pré tourbeux des sols acides à Laïche vert jaunâtre (Carex viridula subsp. oedocarpa) et Molinie faux-roseau (Molinia caerulea subsp. arundinacea)	<i>Molinio arundinaceae-Holoschoenion vulgaris Braun-Blanq. ex Tchou 1948</i>	37.4	IC	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	Modéré	Modéré	2,040	0,051

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
 DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTSSELGUES"**

C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
17	Pelouse mésohygrophile à Sélin des Pyrénées (Epikeros pyrenaeus) et Jonc raide (Juncus squarrosus)	<i>Nardo strictae-Juncion squarrosi</i> (Oberd. 1957) H.Passarge 1964	37.32	NC	-	-	Modéré	Modéré	0,217	0,005
24	Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés (Carex remota)	<i>Alnion incanae</i> Pawł. in Pawł., Sokolowski & Wallisch 1928	44.31	PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	Modéré	Modéré	41,604	1,041
25	Aulnaie-frênaie montagnarde des sols acides à Renoncule à feuilles d'Aconit (Ranunculus aconitifolius)	<i>Alnion incanae</i> Pawł. in Pawł., Sokolowski & Wallisch 1928	44.32	PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	Modéré	Modéré	44,171	1,106
34	Frênaie acidoclinophile collinéenne à Buis (Buxus sempervirens)	<i>Fraxino excelsioris-Quercion roboris</i> Rameau 1996 nom. inval.	41.23	NC	-	-	Modéré	Modéré	39,858	0,998
38	Aulnaie-frênaie méditerranéenne à Osmonde royale (Osmunda regalis)	<i>Osmundo regalis-Alnion glutinosae</i> (Braun-Blanq., P.Silva & Rozeira 1956) Rivas Mart. 1975	44.51	IC	92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Fort	Fort	0,539	0,014
55	Chênaie sessiliflore acidoclinophile à Houlque molle (Holcus mollis)	<i>Carpinion betuli</i> Issler 1931	41.2	NC	-	-	Modéré	Modéré	21,299	0,533
56	Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidoclinophile à Houlque molle (Holcus mollis)	<i>Carpinion betuli</i> Issler 1931	41.13	IC	9130 9130 -4	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (Hêtraies-chênaies subatlantiques à Mélique et à Chèvrefeuille)	Modéré	Modéré	40,762	1,020
58	Pinède collinéenne saxiphile à Genêt purgatif (Cytisus oromediterraneus) et Pin sylvestre (Pinus sylvestris)	<i>Cytision oromediterranei Tüxen in Tüxen &amp; Oberd. 1958 corr. Rivas Mart. 1987</i>	42.57	NC	-	-	Faible	Faible	20,175	0,505
59	Hêtraie-sapinière du montagnard inférieur acidoclinophile à Germandrée scorodaine (Teucrium scorodonia) et Calament à grandes fleurs (Calamintha grandiflora)	<i>Fagion sylvaticae</i> Luquet 1926	41.17	NC	-	-	Faible	Faible	24,348	0,609
63	Hêtraie du montagnard inférieur acidophile à Houx (Ilex aquifolium)	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	41.12	IC	9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (Quercion roboris ou Illici-Fagenion)	Modéré	Modéré	93,259	2,334
67	Chênaie verte acidoclinophile mésoméditerranéenne à Doradille des ânes (Asplenium onopteris)	<i>Quercion ilicis</i> Braun-Blanq. ex Molin. 1934	45.31	IC	9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	Modéré	Modéré	107,599	2,693
76	Chênaie pubescente acidophile à Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)	<i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i> Braun-Blanq. 1932	41.711	NC	-	-	Faible	Faible	0,224	0,006
77	Chênaie pubescente (-verte) acidoclinophile à Germandrée scorodaine (Teucrium scorodonia)	<i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i> Braun-Blanq. 1932	41.711	NC	-	-	Faible	Faible	117,861	2,950
79	Pinède-chênaie verte supraméditerranéenne acidophile à Bruyère cendrée (Erica cinerea)	<i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i> Braun-Blanq. 1932	42.81	NC	-	-	Faible	Faible	8,344	0,209
82	Chênaie sessiliflore collinéenne acidophile à Épervière glauque	<i>Quercion roboris</i> Malcuit 1929	41.5	NC	-	-	Faible	Faible	65,479	1,639

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
 DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTELGUES"**

C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
	(Hieracium glaucinum)									
90	Saulaie montagnarde à Saulaie à oreillettes (Salix aurita)	<i>Salicion cinereae</i> T.Müll. & Görs 1958	44.921	NC	-	-	Modéré	Modéré	5,750	0,144
91	Saulaie collinéenne à Saulaie cendré (Salix cinerea)	<i>Salicion cinereae</i> T.Müll. & Görs 1958	44.921	NC	-	-	Modéré	Modéré	0,193	0,005
94	Saulaie alluviale à Saponaire officinale ( <i>Saponaria officinalis</i> ) et Saulaie pourpre ( <i>Salix purpurea</i> )	<i>Saponaria officinalis-Salicetum purpureae</i>	44.122	IC	3280	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo- Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba	Modéré	Modéré	0,089	0,002
103	Fourré montagnard à Sorbier des oiseleurs ( <i>Sorbus aucuparia</i> ) et Chèvrefeuille noir ( <i>Lonicera nigra</i> )	<i>Pruno spinosae-Rubion radulae</i> H.E.Weber 1974 (cf.)	31.832	NC	-	-	Faible	Faible	0,878	0,022
104	Fourré supraméditerranéen des sols acides à Chêne vert ( <i>Quercus ilex</i> ) et Bouleau verruqueux ( <i>Betula pendula</i> )	<i>Pruno spinosae-Rubion ulmifolii</i> O.Bolós 1954 (cf.)	31.89	NC	-	-	Faible	Faible	2,142	0,054
105	Fourré collinéen à Chêne sessile ( <i>Quercus petraea</i> ) et Sorbier des oiseleurs ( <i>Sorbus aucuparia</i> )	<i>Pruno spinosae-Rubion radulae</i> H.E.Weber 1974	31.832	NC	-	-	Faible	Très faible	59,283	1,484
107	Sarothamnaie supraméditerranéenne à Chêne vert ( <i>Quercus ilex</i> )	<i>Sarothamnion scoparii Tüxen ex Oberd. 1957</i>	31.841	NC	-	-	Faible	Très faible	2,410	0,060
109	Sarothamnaie montagnarde à Sorbier des oiseleurs ( <i>Sorbus aucuparia</i> )	<i>Sarothamnion scoparii Tüxen ex Oberd. 1957</i>	31.841	NC	-	-	Faible	Très faible	12,332	0,309
138	Végétation piétinée à Ray- grass anglais ( <i>Lolium perenne</i> ) et Grand plantain ( <i>Plantago major</i> )	<i>Lolium perennis-Plantaginion majoris</i> G.Sissingh 1969	87.2	NC	-	-	Très faible	Très faible	0,203	0,005
142	Végétation des gouilles à Rhynchospore blanc ( <i>Rhynchospore alba</i> ) et Lycopode inondé ( <i>Lycopodiella inundata</i> )	<i>Rhynchosporion albae</i> W.Koch 1926	54.6	IC	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Fort	Fort	0,561	0,014
190	Végétation acidiphile à Utriculaire naine ( <i>Utricularia minor</i> )	<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i> T.Müll. & Görs 1960	22.45	IC	3160	Lacs et mares dystrophes naturels	Fort	Fort	0,034	0,001
194	Lande mésoméditerranéenne à Bruyère arborescente ( <i>Erica arborea</i> ) et Bruyère cendré ( <i>Erica cinerea</i> )	<i>Cistion ladaniferi Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Molin. &amp; He.Wagner 1940</i>	32.32	NC	-	-	Faible	Faible	1,681	0,042
195	Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu ( <i>Genista pilosa</i> ) et Ciste à feuille de sauge ( <i>Cistus salviifolius</i> )	<i>Cisto salviifolii-Ericion cinereae Géhu in Bardat et al. 2004</i>	31.2	IC	4030	Landes sèches européennes	Modéré	Modéré	87,534	2,191
197	Lande collinéenne à Plantain holosté ( <i>Plantago holosteum</i> ) et Genêt purgatif ( <i>Cytisus oromediterraneus</i> )	<i>Cytisium oromediterraneo-scoparii Rivas Mart., Cantó &amp; Sánchez Mata 2002</i>	31.842	NC	-	-	Faible	Faible	157,365	3,939

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
 DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTSSELGUES"**

C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
198	Lande du collinéen supérieur et du montagnard inférieur à Germandrée scorodaine (Teucrium scorodonia) et Genêt purgatif (Cytisus oromediterraneus)	<i>Cytisium oromediterraneo-scoparii</i> Rivas Mart., Cantó & Sánchez Mata 2002	31.842	IC	5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	Faible	Faible	746,015	18,673
199	Lande montagnarde à Myrtille (Vaccinium myrtillus) et Genêt purgatif (Cytisus oromediterraneus)	<i>Cytisium oromediterraneo-scoparii</i> Rivas Mart., Cantó & Sánchez Mata 2002	31.842	IC	5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	Faible	Faible	0,018	0,000
205	Lande montagnarde à Sénéçon à feuilles d'adonis (Senecio adonidifolius) et Myrtille (Vaccinium myrtillus)	<i>Genisto pilosae-Vaccinium uliginosi</i> Braun-Blanq. 1926	31.226	IC	4030	Landes sèches européennes	Modéré	Modéré	36,800	0,921
210	Lande collinéenne Genêt purgatif (Cytisus oromediterraneus) et Bruyère cendrée (Erica cinerea)	<i>Aulnaie-frénaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés</i> ( <i>Carex remota</i> )	31.2	IC	4030	Landes sèches européennes	Modéré	Modéré	50,222	1,257
211	Lande mésohygrophile cévenole à Genêt anglais (Genista anglica) et Bruyère cendrée (Erica cinerea)	<i>Ulicion minoris</i> Malcuit 1929	31.1	NC	-	-	Modéré	Modéré	21,646	0,542
229	Mégaphorbiaie montagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit (Ranunculus aconitifolius) et Reine des prés (Filipendula ulmaria)	<i>Filipendulo ulmariae-Petasition</i> Braun-Blanq. 1949	37.1	IC	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Modéré	Modéré	0,077	0,002
239	Ourlet collinéen mésoacidiphile à Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa) et Brachypode penné (Brachypodium gr. pinnatum)	<i>Conopodio majoris-Teucrium scorodoniae Julve ex Boulet &amp; Rameau in Bardat et al. 2004</i>	35.13	NC	-	-	Faible	Faible	0,174	0,004
241	Arrhénathérais de recolonisation à Gaillet blanc (Galium mollugo subsp. erectum) et Fromental (Arrhenatherum elatius)	<i>Melampyro pratensis-Holcetea mollis</i> H.Passarge 1994	38.13	NC	-	-	Faible	Faible	5,430	0,136
248	Ourlets pelousaires de recolonisation à Brome dressé (Bromus erectus) et Brachypode penné (Brachypodium gr. pinnatum)	<i>Trifolio medii-Geranietea sanguinei</i> T.Müll. 1962	34.4	NC	-	-	Faible	Faible	0,302	0,008
250	Ourlet collinéen neutrocline à Agrostide capillaire (Agrostis capillaris) et Brachypode penné (Brachypodium gr. pinnatum)	<i>Trifolion medii</i> T.Müll. 1962	34.42	NC	-	-	Faible	Faible	24,349	0,609
256	Roselière basse à Renoncule flammette (Ranunculus flammula) et Glycérie flottante (Glyceria fluitans)	<i>Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti</i> Braun-Blanq. & G.Sissingh in Boer 1942	53.4	NC	-	-	Faible	Faible	0,024	0,001
275	Pelouse annuelle acidiphile à Catapode des graviers (Micropyrum tenellum)	<i>Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957</i>	35.21	NC	-	-	Faible	Faible	0,115	0,003
277	Pelouse annuelle acidiphile collinéenne à Petite Oseille (Rumex acetosella) et Canche caryophyllée (Aira	<i>Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti</i> Braun-Blanq. & G.Sissingh in Boer 1942	35.21	NC	-	-	Faible	Faible	0,261	0,007

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
 DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTSSELGUES"**

C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
	caryophyllea)									
289	Pelouse pionnière à Plantain holosté (Plantago holosteum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvensis)	<i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i> Oberd. ex Korneck 1974	34.11	IC	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo- Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	Modéré	Modéré	13,183	0,330
296	Pelouse acidiphile collinéenne à Gaillet des rochers (Galium saxatile) et Fétuque filiforme (Festuca filiformis)	<i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i> B.Foucault 1994	35.11	PR	6230	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Modéré	Modéré	33,205	0,831
302	Pelouse vivace pionnière à Peucedan persil-de- montagne (Oreoselinum nigrum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvensis)	<i>Koelerio macranthae-Phleion phleoidis</i> Korneck 1974	34.34	IC	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	Modéré	Modéré	117,845	2,950
311	Pelouse vivace neuroclinophile à Saxifrage granulée (Saxifraga granulata) et Hélianthème commun (Helianthemum nummularium)	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957	34.322	IC	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	Modéré	Modéré	27,585	0,690
314	Pelouse montagnarde des sols acidoclines à Œillet couché (Dianthus deltoïdes) et Fenouil des Alpes (Meum athamanticum)	<i>Violion caninae</i> Schwick. 1944	35.11	PR	6230	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Fort	Fort	56,779	1,421
335	Prairie de fauche collinéenne eutrophile à Grande Berce (Heracleum sphondylium) et Brome mou (Bromus hordeaceus)	<i>Arrhenatherion elatioris</i> W.Koch 1926	38.22	IC	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Modéré	Modéré	0,263	0,007
341	Prairie de fauche mésotrophie collinéenne à Knautie d'Auvergne (Knautia arvensis) et Mauve musquée (Malva moschata)	<i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i> Braun-Blanq. 1967	38.21	IC	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Modéré	Modéré	0,696	0,017
343	Prairie de fauche des sols acides à Saugue des prés (Salvia pratensis) et Trèfle de molineri (Trifolium incarnatum subsp. molinerii)	<i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i> Braun-Blanq. 1967	38.21	IC	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Modéré	Modéré	0,902	0,023
344	Prairie de fauche montagnarde des sols acides à Fenouil des Alpes (Meum athamanticum) et Fromental (Arrhenatherum elatius)	<i>Trisetio flavescens-Polygonion bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	38.3	IC	6520	Prairies de fauche de montagne	Fort	Fort	14,600	0,365

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
 DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTSSELGUES"**

C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
346	Prairie de fauche montagnarde à Pensée jaune ( <i>Viola lutea</i> ) et Triseté jaunâtre ( <i>Trisetum flavescens</i> )	<i>Trisetum flavescens</i> - <i>Polygonum bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	38.3	IC	6520	Prairies de fauche de montagne	Fort	Fort	41,024	1,027
360	Prairie humide montagnarde à Renouée bistorte ( <i>Polygonum bistorta</i> ) et Jonc épars ( <i>Juncus effusus</i> )	<i>Potentilla anserinae</i> - <i>Polygonetalia avicularis</i> Tüxen 1947	37.22	NC	-	-	Modéré	Modéré	0,303	0,008
365	Prairie pâturée à Ray-grass commun ( <i>Lolium perenne</i> ) et Crételle ( <i>Cynosurus cristatus</i> )	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	38.111	NC	-	-	Faible	Faible	1,536	0,038
367	Prairie pâturée du collinéen inférieur à Trèfle strié ( <i>Trifolium striatum</i> ) et Agrostide commune ( <i>Agrostis capillaris</i> )	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	38.112	NC	-	-	Faible	Faible	14,109	0,353
390	Végétation annuelle mésohygrophile à Sagine subulée ( <i>Sagina subulata</i> ) et Illicébre verticillé ( <i>Illecebrum verticillatum</i> )	<i>Radiolion linoidis</i> W.Pietsch 1971	22.323	IC	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea	Modéré	Modéré	0,008	0,000
395	Végétation chasmophytique acidiphile à Asarine couchée ( <i>Asarina procumbens</i> )	<i>Antirrhinion asarinae</i> (Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934) Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952	62.26	IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Modéré	Faible	54,392	1,361
396	Végétation chasmophytique collinéenne à Doradille du Forez ( <i>Asplenium foreziense</i> )	<i>Antirrhinion asarinae</i> (Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934) Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952	62.26	IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Modéré	Faible	37,885	0,948
399	Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire ( <i>Asplenium trichomanes</i> ) et Doradille septentrionale ( <i>A. septentrionale</i> )	<i>Asplenienalia lanceolato-obovati</i> R.J.Loisel 1970	62.2	IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Faible	Faible	6,912	0,173
409	Ourlet intraforestier collinéen à Véronique officinale ( <i>Veronica officinalis</i> ) et Canche flexueuse ( <i>Deschampsia flexuosa</i> )	<i>Conopodio majoris</i> - <i>Teucrium scorodoniae</i> Julve ex Boulet & Rameau in Bardat et al. 2004	35.13	NC	-	-	Faible	Faible	6,387	0,160
413	Prémanteau des coupes forestières montagnardes à Framboisier ( <i>Rubus idaeus</i> )	<i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Egglér 1952	31.8711	NC	-	-	Faible	Faible	1,506	0,038
414	Ourlet des coupes montagnardes à Sénéçon de Fuchs ( <i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>alpestris</i> ) et Epilobe en épis ( <i>Epilobium angustifolium</i> )	<i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Egglér 1952	31.8711	NC	-	-	Faible	Faible	0,358	0,009
416	Ourlet acidiphile à Conopode dénudé ( <i>Conopodium majus</i> ) et Fougère aigle ( <i>Pteridium aquilinum</i> )	<i>Holco mollis</i> - <i>Pteridium aquilini</i> (H.Passarge 1994) Rameau in Bardat et al. 2004 prov.	31.86	NC	-	-	Faible	Faible	77,205	1,932
420	Ourlet intraforestier montagnard à Gaillet des rochers ( <i>Galium saxatile</i> ) et Canche flexueuse ( <i>Deschampsia flexuosa</i> )	<i>Melampyro sylvatici</i> - <i>Poion chaixii</i> Julve ex Boulet & Rameau in Bardat et al. 2004	35.13	NC	-	-	Faible	Faible	13,510	0,338

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
 DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTSSELGUES"**

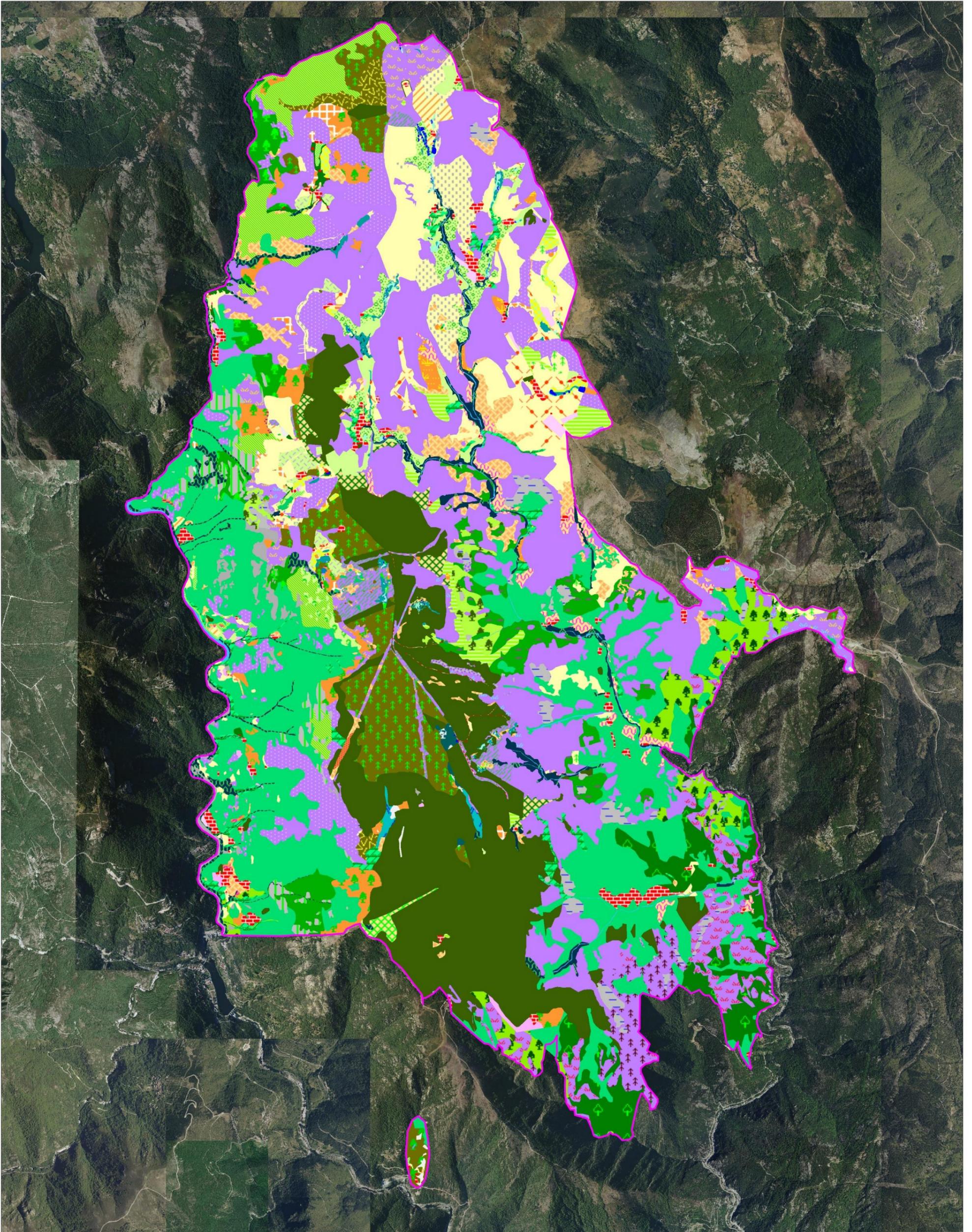
C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
423	Végétation des éboulis montagnards à Myrtille ( <i>Vaccinium myrtillus</i> ) et Saxifrage de Prost ( <i>Saxifraga pedemontana</i> subsp. <i>prostii</i> )	<i>Allosuro crispi-Athyrium alpestre Nordh. 1936</i>	61.114	IC	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival ( <i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i> )	Modéré	Faible	3,436	0,086
427	Végétation fontinale collinéenne à Lotier des fanges ( <i>Lotus pedunculatus</i> ) et Dorine à feuilles opposées ( <i>Chrysosplenium oppositifolium</i> )	<i>Caricion remotae M.Kästner 1941</i>	54.11	NC	-	-	Faible	Faible	0,023	0,001
430	Végétation fontinale à Montie des fontaines ( <i>Montia fontana</i> )	<i>Epilobio nutantis-Montion fontanae Zechmeister in Zechmeister &amp; Mucina 1994</i>	54.11	NC	-	-	Modéré	Modéré	0,028	0,001
435	Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies vertes, pubescentes et sessiliflores ainsi que des hêtraies-chênaies	-	41.9	IC	9260	Forêts de <i>Castanea sativa</i>	Modéré	Modéré	695,304	17,404
438	Ronciers	<i>Crataego monogynae-Prunetea spinosae Tüxen 1962</i>	31.831	NC	-	-	Modéré	Modéré	1,476	0,037
439	Molinia collinéenne fragmentaire	<i>Molinietalia caeruleae W.Koch 1926</i>	37.312	NC	-	-	Faible	Faible	2,279	0,057
453	Haut-marais à sphaignes et Polytric commun	<i>Sphagnion medii M.Kästner &amp; Flössner 1933</i>	51.1117	PR	7110	Tourbières hautes actives	Fort	Fort	0,602	0,015
150 1	Friches rudérales à Btome stérile ( <i>Anisantha sterilis</i> )	<i>Sisymbrietalia officinalis J.Tüxen ex Matuszk. 1962</i>	87.2	NC	-	-	Faible	Faible	6,020	0,151
150 2	Fourrés à Aubépine à un style ( <i>Crataegus monogyna</i> ) et Églantier des chiens ( <i>Rosa gr. canina</i> )	<i>Crataego monogynae-Prunetea spinosae Tüxen 1962</i>	31.8	NC	-	-	Faible	Très faible	1,295	0,032
150 3	Pinède montagnarde de recolonisation à Pin sylvestre ( <i>Pinus sylvestris</i> )	-	42.57	NC	-	-	Faible	Très faible	148,792	3,724
150 4	Boulaies sèche de recolonisation à Bouleau pendant ( <i>Betula pendula</i> )	-	41.B	NC	-	-	Modéré	Modéré	0,072	0,002
150 5	Boulaie paratourbeuse à Molinie bleue ( <i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>caerulea</i> )	-	41.B	NC	-	-	Modéré	Modéré	4,231	0,106
150 6	Habitations et jardins	-	86	NC	-	-	Très faible	Très faible	49,234	1,232
150 7	Plantations de résineux	-	83.31	NC	-	-	Très faible	Très faible	559,807	14,012
150 8	Plan d'eau sans végétation	-	22	NC	-	-	Fort	Fort	2,085	0,052
150 9	Lit des rivières et rochers associés	-	24.4	NC	-	-	Fort	Fort	13,434	0,336
151 0	Boisements nitrophiles pâturés	-	84.3	NC	-	-	Faible	Très faible	6,436	0,161
151 1	Rochers nus	-	62	NC	-	-	Faible	Très faible	25,629	0,642
151 2	Éboulis sans végétation trachéophytique	-	61	NC	-	-	Faible	Très faible	3,250	0,081
151 3	Cultures	-	82.11	NC	-	-	Faible	Très faible	7,266	0,182
151 4	Prairies temporaires	-	81.1	NC	-	-	Faible	Très faible	35,680	0,893
151 5	Bas-marais mésotrophes collinéens à montagnards	<i>Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	4,738	0,119

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS  
 DU SITE NATURA 2000 "PLATEAU DE MONTSSELGUES"**

C.V. 1	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORIN E	Statu t N200 0	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitat s	Enjeux des habitat s	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Cod e	Libellé				
151 6	Prairies humides collinéennes et montagnardes à Jonc diffus et Jonc à tépales aigus	<i>Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis Tüxen 1947</i>	37.22	NC	-	-	Modéré	Modéré	5,074	0,127
151 7	Fourrés bas à Genêt à balais	<i>Sarothamnion scoparii Tüxen ex Oberd. 1957</i>	31.841	NC	-	-	Faible	Faible	13,672	0,342
151 8	Prairies pâturées collinéennes à montagnardes	<i>Cynosurion cristati Tüxen 1947</i>	38.112	NC	-	-	Modéré	Modéré	35,843	0,897
									<b>3995,12 2</b>	<b>100,00 0</b>

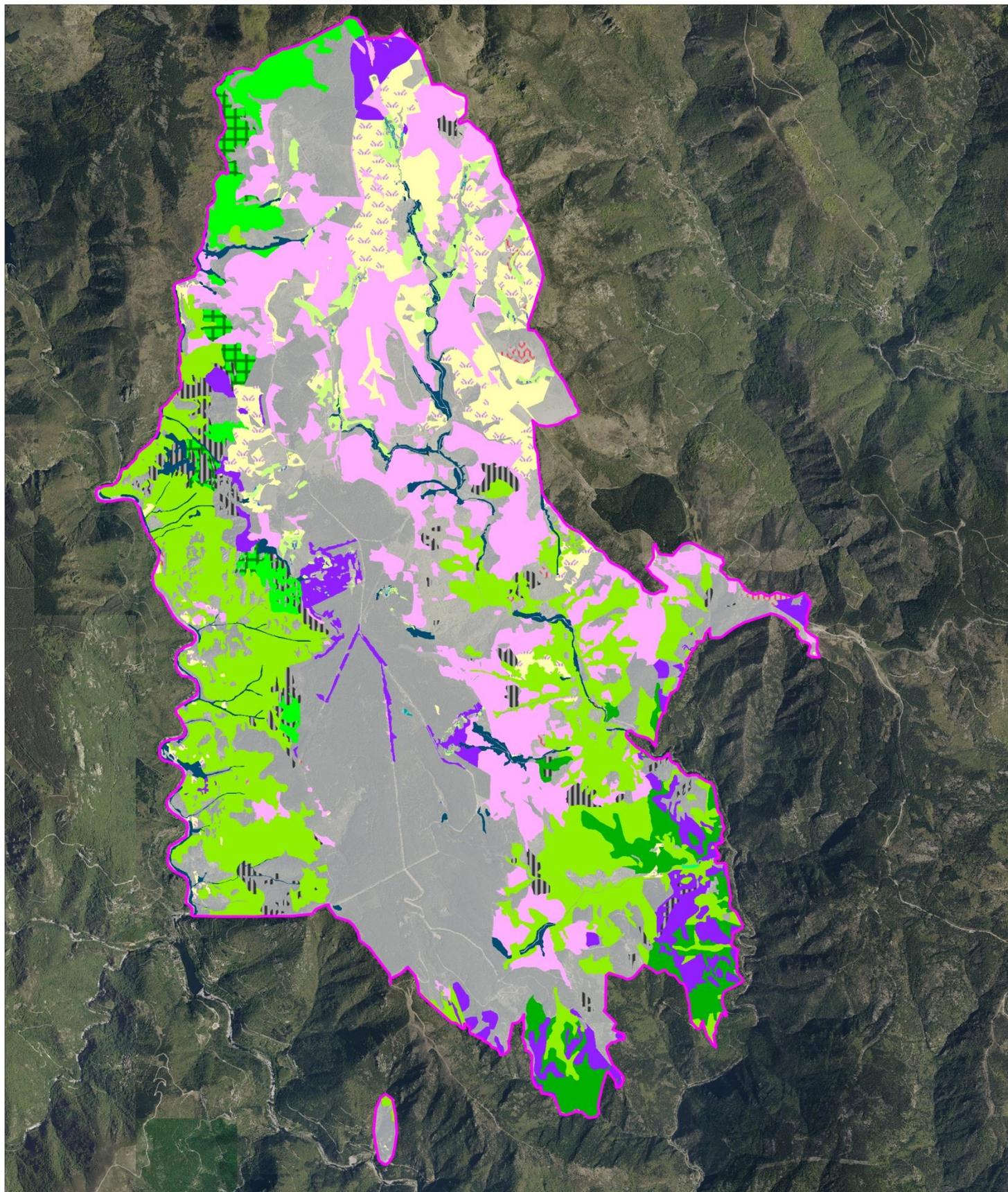
Les cartes suivantes présentent :

- La cartographie phytosociologique de tous les habitats naturels et semi-naturels du site Natura 2000. Pour les nombreuses mosaïques d'habitats relevées sur le terrain, seuls les habitats dominants au sein des mosaïques apparaissent sur cette carte
- La cartographie des seuls habitats relevant de la Directive européenne "Habitats" ;
- Le statut de ces habitats au vu de la nomenclature de protection européenne ;
- L'état de conservation des habitats naturels



**Légende**
**Libellés de végétation**

	Lit des rivières et rochers associés		Prairie de fauche montagnarde à Pensée jaune et Triseté jaunâtre
	Plan d'eau sans végétation		Prairie de fauche montagnarde des sols acides à Fenouil des Alpes
	Roselière basse à Renoncule flammette et Glycérie flottant		Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire
	Végétation des gouilles à Rhynchospora blanc et Lycopode inondé		Prairie pâturée à Ray-grass commun et Crételle
	Végétation fontinale à Montie des fontaines		Prairie pâturée du collinéen inférieur à Trèfle strié
	Végétation fontinale collinéenne à Lotier des fanges et Doradille		Boisements nitrophiles pâturés
	Lande du collinéen supérieur et du montagnard inférieur à Germandrée scorodoine		Chênaie pubescente acidiphile à Canche flexueuse
	Lande collinéenne à Plantain holosté et Genêt purgatif		Chênaie pubescente (-verte) acidiphile à Germandrée scorodoine
	Lande collinéenne Genêt purgatif et Bruyère cendrée		Chênaie sessiliflore acidiphile à Houlique molle
	Lande mésohygrophile cévenole à Genêt anglais et Bruyère cendrée		Chênaie sessiliflore collinéenne acidiphile à Épervière glauque
	Lande montagnarde à Myrtille et Genêt purgatif		Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidiphile à Houlique molle
	Lande montagnarde à Sénéçon à feuilles d'adonis et Myrtille		Chênaie verte acidiphile mésoméditerranéenne à Doradille des ânes
	Lande mésoméditerranéenne à Bruyère arborescente et Bruyère cendrée		Hêtraie du montagnard inférieur acidiphile à Houx
	Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste		Hêtraie-sapinière du montagnard inférieur acidiphile à Germandrée scorodoine
	Ronciers		Frênaie acidiphile collinéenne à Buis
	Ourlet des coupes montagnardes à Sénéçon de Fuchs		Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies vertes, pubescentes et sessiliflores
	Prémanteau des coupes forestières montagnardes à Framboisier		Pinède mésoméditerranéenne à Pin maritime et Bruyère à balais
	Fourré collinéen à Chêne sessile et Sorbier des oiseleurs		Pinède-chênaie verte supraméditerranéenne acidiphile à Bruyère cendrée
	Sarothamnia supraméditerranéenne à Chêne vert		Pinède collinéenne saxiphile à Genêt purgatif et Pin sylvestre
	Fourré supraméditerranéen des sols acides à Chêne vert et Bouleau		Pinède montagnarde de recolonisation à Pin sylvestre
	Fourré montagnard à Sorbier des oiseleurs et Chèvrefeuille		Plantations de résineux
	Sarothamnia montagnarde à Sorbier des oiseleurs		Saulaie collinéenne à Saule cendré
	Ourlet intraforestier collinéen à Véronique officinale		Saulaie alluviale à Saponaire officinale et Saule pourpre
	Ourlet intraforestier montagnard à Gaillet des rochers		Saulaie montagnarde à Saule à oreillettes
	Friche alluviale collinéenne des sols acides à Gaillet blanc		Aulnaie-frênaie méditerranéenne à Osmonde royale
	Fourrés à Aubépine à un style et Églantier des chiens		Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés
	Fourrés bas à Genêt à balais		Aulnaie-frênaie montagnarde des sols acides à Renoncule à feuilles d'Aconit
	Ourlet acidiphile à Conopode dénudé et Fougère aigle		Boulaie paratourbeuse à Molinie bleue
	Ourlet collinéen mésoacidiphile à Canche flexueuse et Brachypode		Boulaies sèche de recolonisation à Bouleau pendant
	Ourlet collinéen neutrocline à Agrostide capillaire et Brachypode		Pré tourbeux des sols acides à Laïche vert jaunâtre
	Ourlets pelousaires de recolonisation à Brome dressé et Brachypode		Végétation acidiphile à Utrriculaire naine
	Pelouse pionnière à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne		Végétation annuelle mésohygrophile à Sagine subulée et Illécéb
	Arrhénathérais de recolonisation à Gaillet blanc		Moliniaie collinéenne fragmentaire
	Pelouse acidiphile collinéenne à Gaillet des rochers et Fétuque d'Auvergne		Moliniaie landicole montagnarde à Sélin des Pyrénées
	Pelouse annuelle acidiphile à Catapode des graviers		Haut-marais à sphaignes et Polytric commun
	Pelouse annuelle acidiphile collinéenne à Petite Oseille		Marais de transition à Laïche à becs et Ményanthe trèfle d'eau
	Pelouse annuelle acidiphile du collinéen inférieur à Arnosérus naine		Bas-marais à Sélin des Pyrénées et Jonc à tépales aigus
	Pelouse vivace pionnière à Peucedan persil-de-montagne		Bas-marais montagnard à Sélin des Pyrénées
	Pelouse montagnarde des sols acidiphiles à Œillet couché		Bas-marais à Laïche noire et Jonc filiforme
	Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée		Bas-marais mésotrophes collinéens à montagnards
	Pelouse mésohygrophile à Sanguisorbe officinale		Bas-marais collinéen turficole à Carvi verticillé
	Pelouse mésohygrophile à Sélin des Pyrénées et Jonc raide		Rochers nus
	Prairies humides collinéennes et montagnardes à juncs		Végétation chasmophytique acidiphile à Asarine couchée
	Prairie humide montagnarde à Renouée bistorte et Jonc épars		Végétation chasmophytique collinéenne à Doradille du Forez
	Mégaphorbiaie montagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit		Eboulis sans végétation trachéophytique
	Prairies pâturées collinéennes à montagnardes		Végétation des éboulis montagnards à Myrtille et Saxifrage
	Prairies temporaires		Friches rudérales à Brome stérile
	Prairie de fauche des sols acides à Saugé des prés et Trèfle		Végétation piétinée à Ray-grass anglais et Grand plantain
	Prairie de fauche collinéenne eutrophile à Grande Berce		Cultures
	Prairie de fauche mésohygrophile collinéenne à Knautie d'Auvergne		Habitations et jardins



**Légende**

Page suivante

**Légende**

 Périmètre du site Natura 2000

**Libellés des Cahiers d'habitats**

 3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation [...]

 3160 : Lacs et mares dystrophes naturels

 3280 : Rivières permanentes méditerranéennes [...] avec rideaux boisés

 4030 : Landes sèches européennes

 5120 : Formations montagnardes à *Cytisus purgans*

 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires

 6230 : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces [...]

 6410 : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux

 6420 : Prairies humides méditerranéennes [...] du *Molinio-Holoschoenion*

 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires [...]

 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude

 6520 : Prairies de fauche de montagne

 7110 : Tourbières hautes actives

 7140 : Tourbières de transition et tremblantes

 9120 : Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus*

 9130 : Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*

 91E0 : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

 92A0 : Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

 9260 : Forêts de *Castanea sativa*

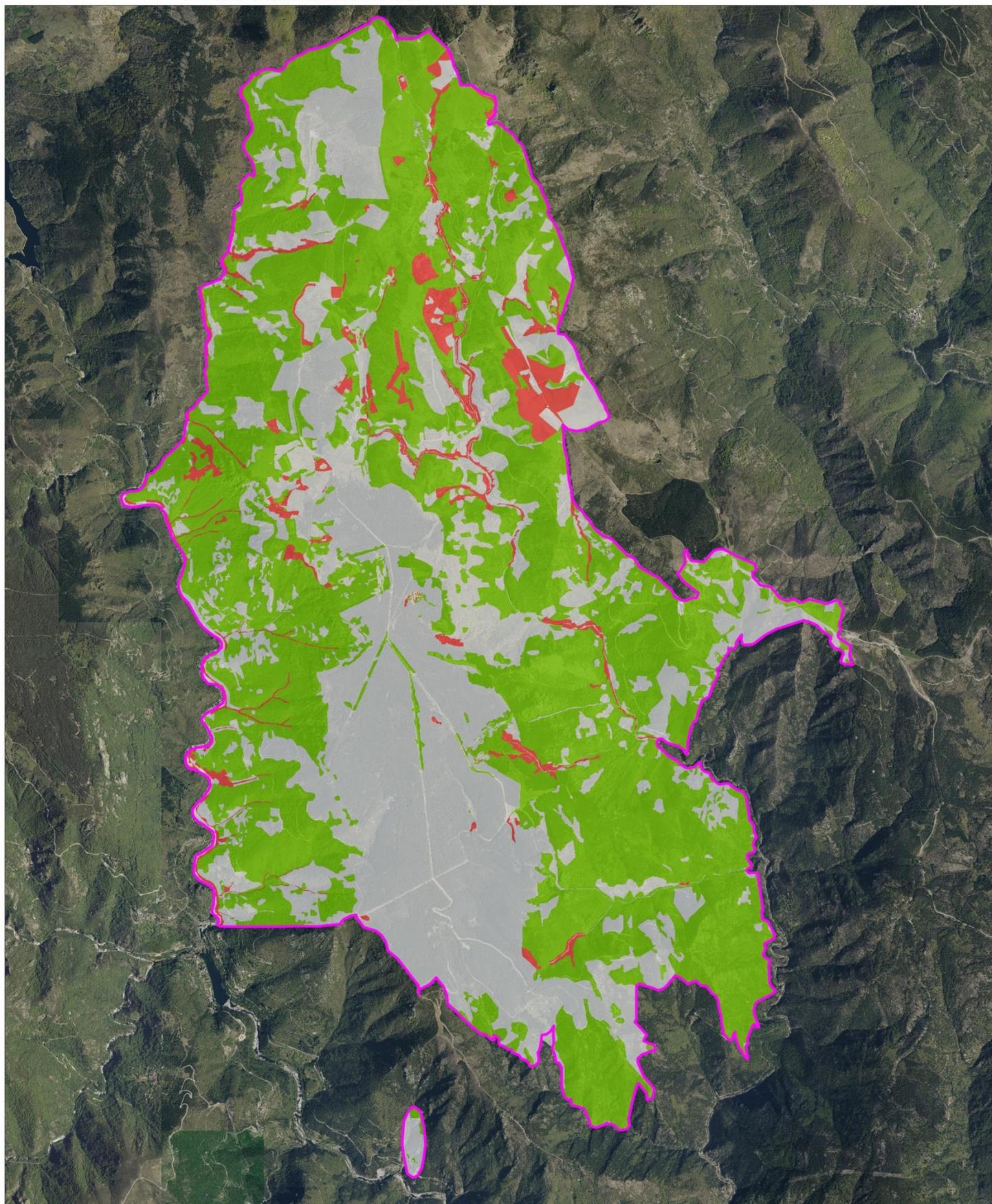
 9340 : Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

 8110 : Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

 8230 : Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* [...]

 Habitats non d'intérêt communautaire



**Légende**



Périmètre du site Natura 2000

**Statuts Natura 2000**

 Intérêt communautaire

 Intérêt prioritaire

 Habitats non d'intérêt communautaire



Echelle : 1/51 000

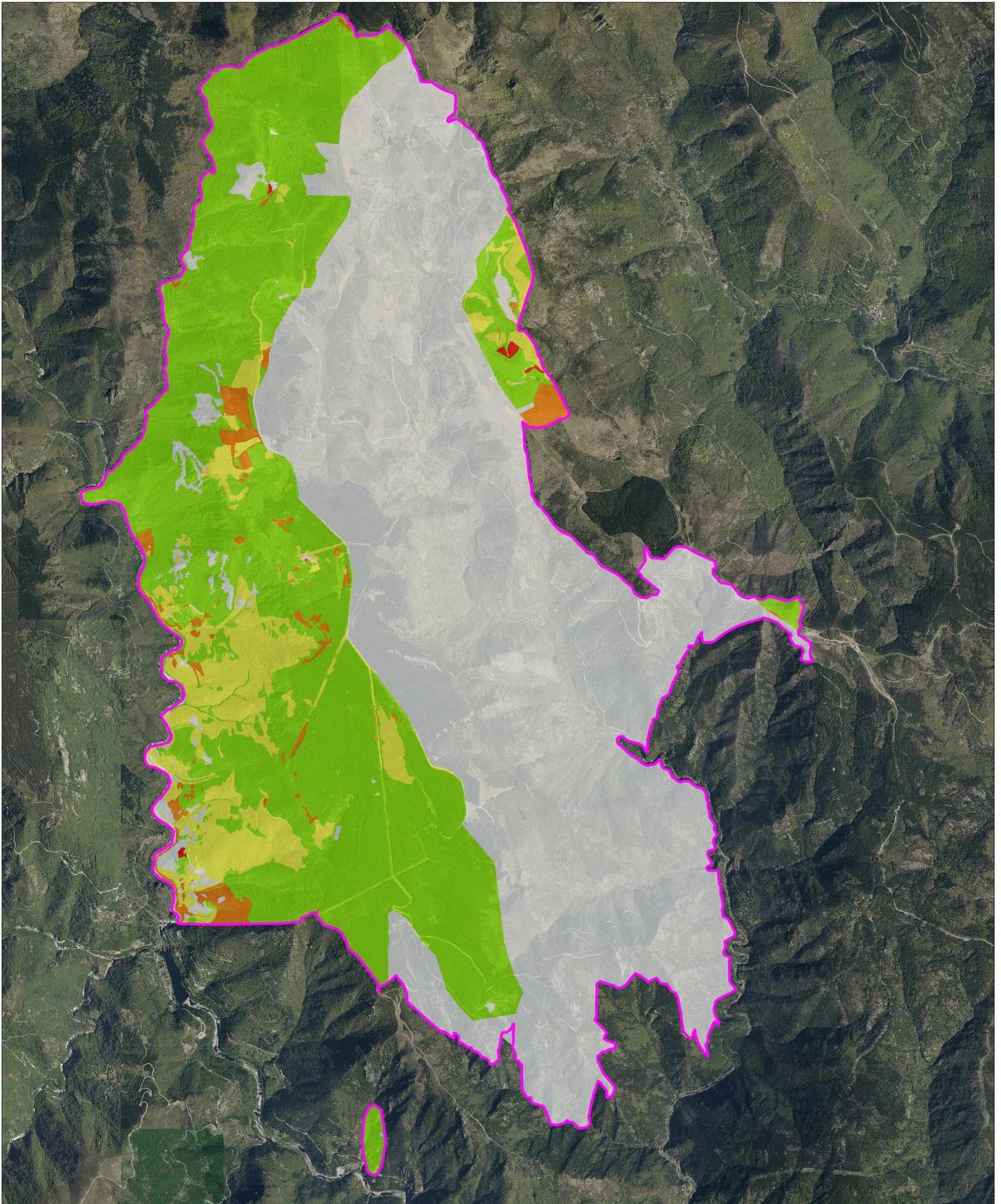
0 m 510 m 1020 m

Source : ECOTER

Date de réalisation : juillet 2018

Expert : B. GRAVELAT - ECOTER

Fond et Licence : IGN BDORTHO



**Légende**

 Périmètre du site Natura 2000

**Etat de conservation des habitats**

 Inconnu	 Moyen
 Très bon	 Mauvais
 Bon	

 Echelle : 1/51 000  
0 m 510 m 1020 m  
Source : ECOTER  
Date de réalisation : juillet 2018  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BDORTHO

# VII ILLUSTRATION DES HABITATS NATURELS N2000 CARTOGRAPHIES EN 2017

## VII.1 Les tourbières

Au vu de leur réputation régionale et de la concentration d'espèces patrimoniales (*Drosera rotundifolia*, *Lycopodiella inundata*, *Gentiana pneumonanthe*, *Utricularia minor*...), les tourbières sont de loin les milieux naturels les plus connus et emblématiques du site Natura 2000).



Tourbière des Narcettes



Tourbière aux sources du ruisseau de la Vernède

Les habitats naturels relevés dans les tourbières sont : Végétation acidiphile à Utriculaire naine (*Utricularia minor*), Haut-marais à sphaignes et Polytric commun, Végétation des gouilles à Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et Jonc raide (*Juncus squarrosus*), Végétation des gouilles à Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*) et Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*), Pré tourbeux des sols acides à Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula* subsp. *oedocarpa*) et Molinie faux-roseau (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*), Végétation annuelle basale à Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*).

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
142	Végétation des gouilles à Rhynchospore blanc ( <i>Rhynchospora alba</i> ) et Lycopode inondé ( <i>Lycopodiella inundata</i> )	<i>Rhynchosporion albae</i> W.Koch 1926	54.6	IC	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Fort	Fort	0,561	0,011
190	Végétation acidiphile à Utriculaire naine ( <i>Utricularia minor</i> )	<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i> T.Müll. & Görs 1960	22.45	IC	3160	Lacs et mares dystrophes naturels	Fort	Fort	0,034	0,001
453	Haut-marais à sphaignes et Polytric commun	<i>Sphagnion medii</i> M.Kästner & Flössner 1933	51.1117	PR	7110	Tourbières hautes actives	Fort	Fort	0,600	0,011
15	Pré tourbeux des sols acides à Laïche vert jaunâtre ( <i>Carex viridula</i> subsp. <i>oedocarpa</i> ) et Molinie faux-roseau ( <i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>arundinacea</i> )	<i>Molinia arundinaceae-Holoschoenion vulgaris</i> Braun-Blanquet ex Tchou 1948	37.4	IC	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	Modéré	Modéré	2,081	0,039

## VII.2 Les milieux herbacés

### VII.2.1 Les prairies de fauche

L'habitat Natura 2000 concerné est la Prairie de fauche montagnarde des sols acides à Fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*) et Fromental (*Arrhenatherum elatius*). Cet habitat est présent sur les parties les moins pentues sur le plateau, souvent en situation intermédiaire entre les pelouses sèches en haut de pente et les prairies humides proches des points bas.



Prairie dans le secteur de la Bombine



Prairie dans le secteur du Villaret

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
344	Prairie de fauche montagnarde des sols acides à Fenouil des Alpes ( <i>Meum athamanticum</i> ) et Fromental ( <i>Arrhenatherum elatius</i> )	<i>Trisetio flavescens-Polygonion bistortae</i> <i>Braun-Blanq. &amp; Tüxen ex Marschall 1947</i>	38.3	IC	6520	Prairies de fauche de montagne	Fort	Fort	14,600	0,365

#### VII.2.2 Les prairies humides à tourbeuses

Les prairies humides sont des habitats très patrimoniaux, par la diversité floristique remarquable qu'elles hébergent, par leur importance comme fourrage estival et par leur rôle dans la régulation hydrique des aquifères et ruisseaux locaux. Ces habitats sont : les Bas-marais collinéens à Lotier des fanges (*Lotus pedunculatus*) et Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*), les Bas-marais collinéens turficole à Carvi verticillé (*Carum verticillatum*) et Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)



Prairies humides au Villaret



Prairies humides en bordures d'étangs sous la Bombine

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
10	Bas-marais à Sélin des Pyrénées ( <i>Epikeros pyrenaicus</i> ) et Jonc à tépales aigus ( <i>Juncus acutiflorus</i> )	<i>Juncion acutiflori</i> <i>Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	2,993	0,075
11	Bas-marais montagnard à Sélin des Pyrénées ( <i>Epikeros pyrenaicum</i> ) et Scorsonère humble ( <i>Scorzonera humilis</i> )	<i>Juncion acutiflori</i> <i>Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	1,265	0,032

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
10	Bas-marais à Sélin des Pyrénées ( <i>Epikeros pyrenaicus</i> ) et Jonc à tépales aigus ( <i>Juncus acutiflorus</i> )	<i>Juncion acutiflori</i> <i>Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	2,993	0,075
11	Bas-marais montagnard à Sélin des Pyrénées ( <i>Epikeros pyrenaicum</i> ) et Scorsonère humble ( <i>Scorzonera humilis</i> )	<i>Juncion acutiflori</i> <i>Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	1,265	0,032
12	Bas-marais collinéen turficole à Carvi verticillé ( <i>Carum verticillatum</i> ) et Jonc à tépales aigus ( <i>Juncus acutiflorus</i> )	<i>Juncion acutiflori</i> <i>Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	0,173	0,004
13	Moliniaie landicole montagnarde à Sélin des Pyrénées ( <i>Epikeros pyrenaicum</i> ) et Molinie bleue ( <i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>caerulea</i> )	<i>Juncion acutiflori</i> <i>Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	0,400	0,010
1515	Bas-marais mésotrophes collinéens à montagnards	<i>Juncion acutiflori</i> <i>Braun-Blanq. in Braun-Blanq. &amp; Tüxen 1952</i>	37.312	IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Modéré	Modéré	4,738	0,119

#### VII.2.3 Les pelouses sèches à mésophiles

Les pelouses sont présentes dans de nombreux secteurs. Elles sont pâturées et/ou fauchées. Les cortèges floristiques sont très riches, avec parfois plus de 30 espèces végétales. Les habitats N2000 observés en 2017 sont les suivants :

- Pelouse acidiphile collinéenne à Gaillet des rochers (*Galium saxatile*) et Fétuque filiforme (*Festuca filiformis*) : pelouses en positions sommitales et souvent fortement pâturées
- Pelouse pionnière à Plantain holosté (*Plantago holosteum*) et Fétuque d'Auvergne (*Festuca arvensis*) : habitat des pentes sèches bien exposées sur sols maigres et acides, régulièrement colonisé par le Genêt purgatif, ou en phase de recomposition après travaux d'élimination des genêts.
- Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée (*Saxifraga granulata*) et Héliantheme commun (*Helianthemum nummularium*) : habitat de pente assez rare, probablement gommé par l'envahissement arbustif, ou très localisé à des petites stations aux conditions édaphiques particulières.
- Pelouse montagnarde des sols acidiclinales à Œillet couché (*Dianthus deltoides*) et Fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*) : habitat en conditions mésophiles, en position intermédiaire entre la pelouse à Fétuque d'Auvergne et les Bas-marais.



Pelouse sommitale Gaillet des rochers et Fétuque filiforme au-dessus de Teste Rouge



Pelouse sèche à Fétuque d'Auvergne près des Granges du Mas



Pelouse montagnarde des sols acidoclines à Œillet couché et Fenouil des Alpes au nord de Prat Clos



Pelouse montagnarde mésophile au sud-est de la Bombine

HABITATS NATURELS CONCERNES										
C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
296	Pelouse acidiphile collinéenne à Gaillet des rochers ( <i>Galium saxatile</i> ) et Fétuque filiforme ( <i>Festuca filiformis</i> )	<i>Gaio saxatilis-Festucion filiformis</i> B.Foucault 1994	35.11	PR	6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Modéré	Modéré	33,205	0,831
289	Pelouse pionnière à Plantain holosté ( <i>Plantago holosteum</i> ) et Fétuque d'Auvergne ( <i>Festuca arvensis</i> )	<i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i> Oberd. ex Komeck 1974	34.11	IC	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Modéré	Modéré	13,183	0,330
311	Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée ( <i>Saxifraga granulata</i> ) et Hélianthème commun ( <i>Helianthemum nummularium</i> )	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957	34.322	IC	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )	Modéré	Modéré	27,585	0,690
314	Pelouse montagnarde des sols acidoclines à Œillet couché ( <i>Dianthus deltoides</i> ) et Fenouil des Alpes ( <i>Meum athamanticum</i> )	<i>Violion caninae</i> Schwick. 1944	35.11	PR	6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Fort	Fort	56,779	1,421

### VII.3 Les landes

Plusieurs types de landes sont observables sur la zone d'étude. Elles se différencient par leurs cortèges floristiques liés à la topographie et à l'hygrométrie du sol. On distingue parmi les habitats N2000 :

- Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu (*Genista pilosa*) et Ciste à feuille de sauge (*Cistus salvifolius*) : présentes uniquement dans les bas de versant sous influences méditerranéennes sur la commune de Sainte-Marguerite Lafigère.
- Lande collinéenne Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*) et Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) : ces landes sont surtout rencontrées en haut de versant, à la jonction des landes thermophiles et des landes sous influences atlantiques.
- Landes à *Cytisus purgans* (groupements montagnards).

Les lande mésohygrophiles cévenoles à Genêt anglais (*Genista anglica*) et Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) ne sont pas des habitats N2000 mais sont patrimoniales. On les rencontre sur le plateau, en périphérie des zones de tourbières.



Les landes supraméditerranéennes à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge sont xérophiles ; ici proches des anciennes mines de la Rouvière



Landes collinéenne Genêt purgatif et Bruyère cendrée à l'ouest du secteur des Narcettes



Landes à Genêt purgatif sur substrat rocheux près de Croix Blanche



Landes à Genêt purgatif en mosaïques avec les habitats de pelouses, rocheux et forestiers, sur les versants ouest du site.

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
195	Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu ( <i>Genista pilosa</i> ) et Ciste à feuille de sauge ( <i>Cistus salviifolius</i> )	<i>Cisto salviifolii-Ericion cinerea</i> Géhu in Bardat et al. 2004	31.2	IC	4030	Landes sèches européennes	Modéré	Modéré	87,534	2,191
198	Lande du collinéen supérieur et du montagnard inférieur à Germandrée scorodaine ( <i>Teucrium scorodonia</i> ) et Genêt purgatif ( <i>Cytisus oromediterraneus</i> )	<i>Cytisium oromediterraneo-scoparii Rivas Mart., Cantó &amp; Sánchez Mata 2002</i>	31.842	IC	5120	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	Faible	Faible	746,015	18,673
199	Lande montagnarde à Myrtille ( <i>Vaccinium myrtillus</i> ) et Genêt purgatif ( <i>Cytisus oromediterraneus</i> )	<i>Cytisium oromediterraneo-scoparii Rivas Mart., Cantó &amp; Sánchez Mata 2002</i>	31.842	IC	5120	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	Faible	Faible	0,018	0,000
205	Lande montagnarde à Sénéçon à feuilles d'adonis ( <i>Senecio adonidifolius</i> ) et Myrtille ( <i>Vaccinium myrtillus</i> )	<i>Genista pilosae-Vaccinion uliginosi Braun-Blanq. 1926</i>	31.226	IC	4030	Landes sèches européennes	Modéré	Modéré	36,800	0,921

## VII.4 Les mégaphorbiaies

Dans ces habitats majoritairement xérophiles, seuls quelques éléments de Mégaphorbiaie alluviale à Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*) sont observables sur la zone d'étude, toujours en petits îlots.



Mégaphorbiaie parcellaire dans un écoulement sur rocher dans le secteur de la Rouvière



Les bords de la Borne accueillent quelques rares touffes de mégaphorbiaies, difficilement cartographiables

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
229	Mégaphorbiaie montagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit ( <i>Ranunculus aconitifolius</i> ) et Reine des prés ( <i>Filipendula ulmaria</i> )	<i>Filipendulo ulmariae-Petasition Braun-Blanq. 1949</i>	37.1	IC	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Modéré	Modéré	0,077	0,002

## VII.5 Les boisements

### VII.5.1 Les forêts rivulaires humides

Les forêts humides sont peu communes sur le site d'étude. Elles sont en revanche patrimoniales malgré la faible expression des cortèges végétaux liée à l'étroitesse des conditions d'écoulements hydriques. Ces habitats N2000 sont les suivants :

- Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés (*Carex remota*) : cet habitat est la plupart du temps linéaire le long des petits talwegs des versants abrupts. Le cortège floristique est limité.
- Aulnaie-frênaie montagnarde des sols acides à Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*) : cet habitat est essentiellement noté sur les hauts de versants et au niveau des rebords de plateau, par où s'évacuent les eaux des exutoires de tourbières. Le cortège floristique est également assez peu développé par rapport à la diversité habituelle de ce milieu.
- Saulnaie alluviale à Saponaire officinale (*Saponaria officinalis*) et Saule pourpre (*Salix purpurea*) (habitat non dominant dans les mosaïques cartographiées) : cf. fiche détaillée de cet habitat.

Un autre habitat patrimonial mais ne relevant pas de la Directive européenne "Habitats", observé sur le site, est la Boulaie paratourbeuse à Molinie. Cet habitat constitue un stade avancé d'évolution d'une tourbière colonisée.



Aulnaie-frênaie en bordure de la Borne ; le caractère très rocheux du substrat empêche l'expression d'un cortège herbacé diversifié



Aulnaie-frênaie à Renoncule à feuille d'Aconit, à l'exutoire de la tourbière des Narcettes



Bosquet de Saule pourpre en bordure de cours d'eau. L'habitat est noté comme secondaire et n'apparaît pas en 2017 comme habitat dominant.



Boulaie paratourbeuse, en bordure de hauts-marais aux sources du ruisseau de la Vernède

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
24	Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés ( <i>Carex remota</i> )	<i>Alnion incanae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	44.31	PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	Modéré	Modéré	41,604	1,041
25	Aulnaie-frênaie montagnarde des sols acides à Renoncule à feuilles d'Aconit ( <i>Ranunculus aconitifolius</i> )	<i>Alnion incanae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	44.32	PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	Modéré	Modéré	44,171	1,106
94	Saulaie alluviale à Saponaire officinale ( <i>Saponaria officinalis</i> ) et Saule pourpre ( <i>Salix purpurea</i> )	<i>Salicion triandrae</i> T.Müll. & Görs 1958	44.122	IC	3280	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	Modéré	Modéré	0,089	0,002

#### VII.5.2 Les forêts sèches

Parmi les nombreux peuplements forestiers, les habitats N2000 sont les suivants :

- Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidoclinophile à Houlque molle (*Holcus mollis*) : cf. fiche détaillée ci-après.
- Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies vertes, pubescentes et sessiliflores ainsi que des hêtraies-chênaies : de nombreux faciès de châtaigneraies sont observables, depuis les peuplements purs et cultivés jusqu'à des peuplements où seuls quelques arbres sénescents indiquent la vocation passée de la parcelle. Beaucoup de châtaigneraies ont été plantées sur des terrasses "accrochées" aux versants abrupts et rocheux. **Comme cela peut être régulièrement observé dans les Cévennes, cet habitat fait la jonction climatique et phytosociologique entre le domaine à influences méditerranéennes des fonds de vallées et le domaine à influences atlantico-montagnardes des hauts de versants et des plateaux.**

On notera que la chênaie-charmaie, habitat relativement patrimonial mais ne relevant pas de la Directive européenne "Habitats, Faune, Flore", est régulièrement présente en petits peuplements en bas de versants.



Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidoclinophile à Houlque molle sur la piste de Chalendas



Châtaigneraie sur les versants de la Borne, en position altitudinale et climatique particulière, correspondant bien aux exigences de climat tempéré de l'essence forestière



La châtaigneraie et ses sylvofaciès entrent dans la dynamique de colonisation ligneuse des espaces encore ouverts sur les versants.



Bas de versant où se mêlent châtaigneraies et chênaie-charmaie en une étroite mosaïque

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
435	Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies vertes, pubescentes et sessiliflores ainsi que des hêtraies-chênaies	-	41.9	IC	9260	Forêts de Castanea sativa	Modéré	Modéré	695,304	17,404
56	Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidoclinophile à Houlque molle (Holcus mollis)	<i>Carpinion betuli Issler 1931</i>	41.13	IC	9130	Hêtraies du Asperulo-Fagetum	Modéré	Modéré	40,762	1,020

## VII.6 Les milieux rocheux

Les roches sous-tendant les milieux naturels du site d'étude sont majoritairement granitiques. Quelques chaos typiques et spectaculaires sont d'ailleurs facilement observables. Parmi les nombreux habitats rocheux, très souvent en mosaïques étroites avec d'autres habitats, on distingue les habitats N2000 suivants :

- Végétation des éboulis montagnards à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et Saxifrage de Prost (*Saxifraga pedemontana subsp. prostii*) : observable en quelques stations ombragées et fraîches de hauts de versants ;
- Végétation chasmophytique acidiphile à Asarine couchée (*Asarina procumbens*) : observable régulièrement sur les rochers plutôt verticaux et fissurés, souvent sur les talus routiers.
- Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*) et Doradille septentrionale (*Asplenium septentrionale*) : l'habitat est régulier sur les blocs et escarpements rocheux dès lors que quelques fissures gardant un peu d'humidité sont présentes.



Végétation des éboulis montagnards à Myrtille et Saxifrage de Prost, à la rupture de pente du plateau sous Prat Clos



Végétation chasmophytique acidiphile à Asarine couchée près de Sainte-Marguerite -Lafigère



Détail de l'Asarine couchée



Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire et Doradille septentrionale : espèces communes dans les fissures, ici dans des rochers à l'ouest de la Champ du Pont

### HABITATS NATURELS CONCERNES

C.V. <sup>1</sup>	Libellé de végétation ECOTER/CBNMC	Phytosociologie	Code CORINE	Statut N2000	Cahiers d'habitats NATURA 2000		Int. patr. habitats	Enjeux des habitats	Surf. (ha)	Surf. (%)
					Code	Libellé				
395	Végétation chasmophytique acidiphile à Asarine couchée ( <i>Asarina procumbens</i> )	<i>Antirrhinum asarinae</i> (Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934) Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952	62.26	IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Modéré	Faible	54,392	1,361
399	Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire ( <i>Asplenium trichomanes</i> ) et Doradille septentrionale ( <i>A. septentrionale</i> )	<i>Asplenienalia lanceolato-obovati</i> R.J.Loisel 1970	62.2	IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Faible	Faible	6,912	0,173
423	Végétation des éboulis montagnards à Myrtille ( <i>Vaccinium myrtillus</i> ) et Saxifrage de Prost ( <i>Saxifraga pedemontana</i> subsp. <i>prostii</i> )	<i>Allosuro crispi-Athyron alpestris</i> Nordh. 1936	61.114	IC	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival ( <i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i> )	Modéré	Faible	3,436	0,086

# FICHES DESCRIPTIVES ET ANALYTIQUES DES HABITATS N2000 (9130-4 ET 3280)

Concerne uniquement les habitats naturels non décrits par BIODIV en 2012).

La très grande majorité des habitats naturels relevant de la Directive européenne "Habitats, Faune, Flore", présents sur la partie du site N2000 étudiée par ECOTER, a été décrite sous forme de fiches très complètes par BIODIV dans son rapport de 2012.

Seuls 2 habitats d'intérêt communautaire n'ont pas été décrits. Il s'agit de :

- La Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidiphile à Houlque molle (*Holcus mollis*) (code 9130)
- La Saulaie alluviale à Saponaire officinale (*Saponaria officinalis*) et Saule pourpre (*Salix purpurea*) (code 3280) ;

## Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidiphile à Houlque molle (*Holcus mollis*)

TYPOLOGIE	CODES	LIBELLE
EUNIS (habitat générique)	G163	Hêtraies neutrophiles médio-européennes
Cahiers d'habitats (habitat élémentaire)	9130 9130-4	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> (Hêtraies-chênaies subatlantiques à Mélisse et à Chèvrefeuille)
CORINE biotope	41.13	Hêtraies neutrophiles
Catalogue du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (typologie 2008)	81	Chênaies-hêtraies-frênaies collinéennes sur sols peu acides à neutres
Code veg CBNMC	56	Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidiphile à Houlque molle ( <i>Holcus mollis</i> )
Surface sur le site	21,267 Ha	
Représentativité sur le site	0,765 %	



Chênaie à Houlque molle, sous le hameau de Pradon. En station de bas de versant thermophile.

### Diagnostic synthétique

Cet habitat est rare au niveau de la zone d'étude et difficile à caractériser, tant ses positions phytosociologique et géographique sont transitoires. Cette chênaie collinéenne se distingue en effet des autres habitats forestiers qui sont plus montagnards, plus thermophiles, plus acidiphiles ou plus neutrophiles. Dominé par la Houlque molle, avec la présence de Chèvrefeuille, le cortège floristique est peu développé. Il est, entre autres, caractérisé par l'absence de Hêtre.

### Etat de l'habitat sur le site

(cf. SIG-carte des habitats naturels, 2017).

L'habitat n'est cartographié qu'en peu de secteurs, mais il est présent en petites stations sur les bas de versant de la vallée de la Borne, parfois non cartographiables.

### Valeur écologique et biologique

La valeur écologique de cette communauté est relativement importante du fait de sa rareté. Sa dynamique constatée est stable mais le pâturage épisodique observé sur quelques cas et le risque d'envahissement extérieur par les genêts, empêchent la régénération de cette chênaie. Peu de semis ont été notés mais la longévité des arbres peut palier à ce manque actuel.

### Gestion

Aucune gestion particulière n'est observée si ce n'est un pâturage extensif occasionnel. Aucune action sylvicole n'est a priori prévue. Le maintien des chênaies de versant d'une manière générale est un aspect à prendre en compte dans les préconisations de gestion forestière sur le site Natura 2000. La difficulté de ces boisements à se régénérer sans l'aide de l'homme les rend facilement colonisables par des espèces arborescentes plus compétitives comme les Erables ou le Robinier par exemple.

## Saulaie alluviale à Saponaire officinale (*Saponaria officinalis*) et Saule pourpre (*Salix purpurea*)

TYPOLOGIE	CODES	LIBELLE
EUNIS (habitat générique)	F9.122	Fourrés ouest-méditerranéens à <i>Salix purpurea</i> subsp. <i>lambertiana</i>
Cahiers d'habitats (habitat élémentaire)	3280	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>
CORINE biotope	44.122	Saussaies à Saule pourpre méditerranéennes
Catalogue du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (typologie 2008)	Fiche 73	Fourrés alluviaux à Saule pourpre
Code veg CBNMC	94	Saulaie alluviale à Saponaire officinale ( <i>Saponaria officinalis</i> ) et Saule pourpre ( <i>Salix purpurea</i> )
Surface sur le site	0,089 Ha	
Représentativité sur le site	0,002 %	



Saulaies en bouquets irréguliers le long de la Borne

### Diagnostic synthétique

Cet habitat est rare au niveau de la zone d'étude, essentiellement présent sur la rivière de la Borne et quelques-uns de ses affluents. C'est l'ensemble du lit ainsi que ses zones émergées et ses berges qui font partie de l'habitat. Cet habitat se partage l'espace avec des formations plus hautes d'Aulnaies-frênaies. Cet habitat d'Intérêt communautaire n'a pas été identifié comme tel dans l'étude de BIODIV (2012), un niveau plus général du groupement (non IC) ayant été retenu.

### Etat de l'habitat sur le site

Distribution détaillée sur le site (cf. SIG-carte des habitats naturels, 2011)

L'habitat n'est cartographié qu'en peu de secteurs, toujours comme habitat secondaire et n'apparaît comme habitat dominant. Il est présent en petites stations sur le réseau hydrographique de la vallée de la Borne, parfois non cartographiables car se présentant sous la forme de quelques bouquets espacés.

### Valeur écologique et biologique

La valeur écologique de cette communauté est moyenne car elle s'observe régulièrement dans les Cévennes. Sa dynamique est liée au régime hydrique des cours d'eau qui sont souvent d'ordre torrentiels sur la zone d'étude.

### Gestion

Aucune gestion particulière n'est observée ou nécessaire.

# SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES ET PRINCIPALES ACTIONS A METTRE EN PLACE SUR LE SITE NATURA 2000

## I TABLEAU DE SYNTHESE

Le tableau suivant reprend en synthèse les habitats relevant de la Directive européenne "Habitats, Faune, Flore » observés sur la partie du site Natura 2000 étudié par ECOTER.

SYNTHESE DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS N2000 ET PROPOSITIONS D'ACTIONS						
Habitats naturels de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Libellé CBNMC)	Code Veg. CBNMC	Code N2000	Niveau d'enjeux	Libellé Cahiers d'habitats N2000	Enjeux de conservation	Propositions d'actions
Végétation annuelle basale à Jonc des crapauds ( <i>Juncus bufonius</i> )	391	3130	Faible	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea	Cortège relativement diversifié de joncacées et cypéracées	Végétation pionnière sur les bords de mares d'abreuvement : pas d'action particulière à engager.
Végétation acidiphile à Utriculaire naine ( <i>Utricularia minor</i> )	190	3160	Fort	Lacs et mares dystrophes naturels	Conservation des gouilles et des niveaux d'eau	Cf. Plan de gestion sur le maintien de seuils.
Saulaie alluviale à Saponaire officinale ( <i>Saponaria officinalis</i> ) et Saule pourpre ( <i>Salix purpurea</i> )	94	3280	Modéré	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	Maintien de végétation riveraine diversifiée	Concertation nécessaire en cas de travaux "d'entretiens de rivières"
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu ( <i>Genista pilosa</i> ) et Ciste à feuille de sauge ( <i>Cistus salviifolius</i> )	195	4030	Faible	Landes sèches européennes	Milieux inscrits dans une dynamique lente de colonisation ligneuse	Vigilance possible sur les risques de fermeture forestière
Lande collinéenne Genêt purgatif ( <i>Cytisus oromediterraneus</i> ) et Bruyère cendrée ( <i>Erica cinerea</i> )	210	4030	Modéré	Landes sèches européennes	Milieux entrant dans une dynamique de fermeture ligneuse, mais patrimonial tant que la pression de pâturage stoppe l'évolution	Cf. Plan de gestion (mesure D2 - S10) de suivi de la pression de pâturage sur les milieux patrimoniaux
Lande du collinéen supérieur et du montagnard inférieur à Germandrée scorodaine ( <i>Teucrium scorodonia</i> ) et Genêt purgatif ( <i>Cytisus oromediterraneus</i> )	198	5120	Faible	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	Milieux très dynamiques, observés à différents stades et faciès	Réaliser des actions de contention et de reconquête herbacée, en concertation avec les agriculteurs éleveurs
Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée ( <i>Saxifraga granulata</i> ) et Héliantheme commun ( <i>Helianthemum nummularium</i> )	311	6210	Fort	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )	Pelouse patrimoniale rare en cours de disparition liée à l'abandon ou aux modifications des pratiques pastorales	Réaliser des actions de coupe ou d'arrachages de ligneux Maintenir un pâturage extensif Suivi phytosociologique de l'habitat
Pelouse montagnarde des sols acidoclines à Œillet couché ( <i>Dianthus deltoides</i> ) et Fenouil des Alpes ( <i>Meum athamanticum</i> )	314	6230	Fort	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Pelouse à la diversité floristique importante ; faune (insectes et oiseaux) également diversifiée	Maintien d'une gestion extensive : fauche et pâturage
Pelouse acidiphile collinéenne à Gaillet des rochers ( <i>Galium saxatile</i> ) et Fétuque filiforme ( <i>Festuca filiformis</i> )	296	6230	Modéré	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Pelouses pâturées principalement rencontrées sur les zones sommitales	Contrôler et éviter le surpâturage et gérer la dynamique des genêts

**SYNTHESE DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS N2000 ET PROPOSITIONS D'ACTIONS**

Habitats naturels de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Libellé CBNMC)	Code Veg. CBNMC	Code N2000	Niveau d'enjeu	Libellé Cahiers d'habitats N2000	Enjeu de conservation	Propositions d'actions
Bas-marais collinéen à Lotus des fanges ( <i>Lotus pedunculatus</i> ) et Scorsonère humble ( <i>Scorzonera humilis</i> )	8	6410	Fort	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Prairies humides très diversifiées, milieux permettant la rétention et la redistribution d'eau ; fourrage estival intéressant	Interdire le drainage Maintenir une fauche et un pâturage extensifs adaptés
Bas-marais collinéen turficole à Carvi verticillé ( <i>Carum verticillatum</i> ) et Jonc à tépales aigus ( <i>Juncus acutiflorus</i> )	12	6410	Fort	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	Prairies humides très diversifiées, milieux permettant la rétention et la redistribution d'eau ; fourrage estival intéressant	Interdire le drainage Maintenir une fauche et un pâturage extensifs adaptés
Pré tourbeux des sols acides à Laïche vert jaunâtre ( <i>Carex viridula</i> subsp. <i>oedocarpa</i> ) et <i>Molinia</i> faux-roseau ( <i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>arundinacea</i> )	15	6420	Modéré	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>	Milieu peu diversifié,	Milieu à contenir par le pâturage orienté et adapté
Mégaphorbiaie alluviale à Baldingère faux-roseau ( <i>Phalaris arundinacea</i> )	234	6430	Faible	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Flore diversifiée, Insectes. Milieu peu répandu	A préserver lors d'éventuels travaux d'entretiens des cours d'eau (gestion des risques d'embâcles)
Prairie de fauche montagnarde des sols acides à Fenouil des Alpes ( <i>Meum athamanticum</i> ) et Fromental ( <i>Arrhenatherum elatius</i> )	344	6520-1	Fort	Prairies de fauche de montagne	Prairie à la diversité floristique importante ; faune (insectes et oiseaux) également diversifiée	Maintien d'une gestion extensive : fauche et pâturage
Haut-marais à sphaignes et <i>Polytrich</i> commun	453	7110	Fort	Tourbières hautes actives	Milieu patrimonial en cours de disparition due au réchauffement climatique Stations de présence d'espèces végétales protégées	Cf. Plan de gestion sur le maintien de seuils. Conservation des niveaux d'eau Suppression des ligneux envahissant
Marais de transition à Laïche à becs ( <i>Carex rostrata</i> ) et Ményanthe trèfle d'eau ( <i>Menyanthes trifoliata</i> )	3	7140	Fort	Tourbières de transition et tremblantes	Milieu patrimonial en cours de disparition due au réchauffement climatique	Cf. Plan de gestion sur le maintien de seuils. Conservation des niveaux d'eau Suppression des ligneux envahissant
Végétation des gouilles à Rossolis à feuilles rondes ( <i>Drosera rotundifolia</i> ) et Jonc raide ( <i>Juncus squarrosus</i> )	141	7150	Fort	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Milieu patrimonial en cours de disparition due au réchauffement climatique Stations de présence d'espèces végétales protégées	Cf. Plan de gestion sur le maintien de seuils. Conservation des niveaux d'eau Suppression des ligneux envahissant
Végétation des gouilles à Rhynchospora blanc ( <i>Rhynchospora alba</i> ) et Lycopode inondé ( <i>Lycopodiella inundata</i> )	142	7150	Fort	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Milieu patrimonial en cours de disparition due au réchauffement climatique Stations de présence d'espèces végétales protégées	Cf. Plan de gestion sur le maintien de seuils. Conservation des niveaux d'eau Suppression des ligneux envahissant
Végétation des éboulis montagnards à Myrtille ( <i>Vaccinium myrtillus</i> ) et Saxifrage de Prost ( <i>Saxifraga pedemontana</i> subsp. <i>prostii</i> )	423	8110	Fort	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival ( <i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i> )	Présence du Saxifrage de Prost Risques de fermeture ligneuse	Quelques éclaircies forestières localisées
Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire ( <i>Asplenium trichomanes</i> ) et Doradille septentrionale ( <i>A. septentrionale</i> )	399	8220	Faible	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Cortège saxicole particulier	-
Végétation chasmophytique acidiphile à Asarine couchée ( <i>Asarina procumbens</i> )	395	8220	Faible	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Flore et faune rupicoles (Fougères, Asarine couchée, etc., oiseaux, insectes) et des milieux associés (pelouses annuelles)	Poursuite de la concertation avec les associations de sportifs pour l'étude et le respect des enjeux naturalistes lors de la création de nouveaux équipements
Pelouse pionnière à Plantain	289	8230	Modéré	Roches siliceuses avec	Cortège floristique diversifié	Eviter le surpâturage et gérer la

## SYNTHESE DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS N2000 ET PROPOSITIONS D'ACTIONS

Habitats naturels de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Libellé CBNMC)	Code Veg. CBNMC	Code N2000	Niveau d'enjeux	Libellé Cahiers d'habitats N2000	Enjeux de conservation	Propositions d'actions
holosté (Plantago holosteum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvensis)				végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	en mosaïque avec des pelouses pionnières annuelles ; zones de vie pour une faune riche et patrimoniale	dynamique des genêts
Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés (Carex remota)	24	91E0	Fort	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	Milieu très linéaire et localisés parfois assez rocheux	A conserver lors d'exploitation forestière
Aulnaie-frênaie montagnarde des sols acides à Renoncule à feuilles d'Aconit (Ranunculus aconitifolius)	25	91E0	Fort	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	Milieu très linéaire et localisés parfois assez rocheux	A conserver lors d'exploitation forestière
Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidiphile à Houlque molle (Holcus mollis)	56	9130 9130-4	Modéré	Hêtraies du Asperulo-Fagetum (Hêtraies-chênaies subatlantiques à Mélique et à Chèvrefeuille)	Habitat de bas de versant, peu commun	Sylviculture favorisant la conservation et la pérennité de l'habitat (travail sur la régénération notamment)
Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies vertes, pubescentes et sessiliflores ainsi que des hêtraies-chênaies	435	9260	Modéré	Forêts de Castanea sativa	Maintien de l'habitat, planté à l'étage de liaison entre les domaines méditerranéen et montagnard	Gestion, rajeunissement et replantation de châtaigneraies Conservation de vieux châtaigniers riches en cavités, très favorables à la faune cavicole (oiseaux, Chiroptères, autres mammifères, insectes)

## II DETAIL POUR LES TOURBIERES

Pour les secteurs de tourbières, les principales informations sont proposées au Plan de gestion 2016-2022 (CREN, 2016).

En dehors du maintien des niveaux d'eau indispensables, la conduite du pâturage est primordiale. En l'occurrence, **ce qui a été observé en 2017 n'était pas concluant**. En effet, pour palier au phénomène de colonisation important par la Molinie bleue (très probablement dû à l'assèchement consécutif au réchauffement climatique), le suivi de la pression pastorale et de ses impacts (positifs ou négatifs) est déterminant (cf. mesure D2 - S10).

L'arrachage des ligneux, principalement Pins et Bouleaux, est également impératif et urgent, tant que cela peut être fait manuellement sans avoir recours à du matériel lourd et coûteux. Une intervention urgente est à planifier sur le secteur des Narcettes en particulier.

Ce travail peut être réalisé par des chantiers de volontaires ou par des scouts dont de nombreux groupes sont à la recherche de travaux estivaux tels que ceux-là.

## III DETAIL POUR LES PRAIRIES DE FAUCHES ET LES PELOUSES

Il est impératif de continuer les concertations et échanges avec les agriculteurs pour que les milieux herbacés soient cultivés de façon extensive. Les bonnes pratiques qui ont conduit au maintien de ces habitats naturels dans cet état doivent perdurer. Il faut ainsi faire acter les éléments suivants :

- **Absence d'ensilage précoce de printemps**, pratique catastrophique pour la diversité des espèces végétales annuelles, pour la faune nichant au sol (Caille des blés, Perdrix rouge, Alouettes des champs et lulu), ainsi que pour la qualité des productions animales (lait ou viande).
- **Absence d'apport d'amendement calcique ou d'engrais minéraux** car les conséquences sont multiples :
  - pollution des eaux superficielles et profondes ;
  - perte de biodiversité floristique (les plantes les plus compétitives sont favorisées par la modification du pH ou la richesse du sol, au détriment d'un cortège diversifié d'espèces mésophiles ;
  - perte de biodiversité globale sur la faune, du fait de l'appauvrissement végétal ;

## IV DETAIL POUR LES LANDES

La colonisation majoritaire par le **Genêt purgatif** et, dans une moindre mesure, par le Genêt à balais, pose de nombreux problèmes pour les surfaces de pâturage et la biodiversité des milieux ouverts de pelouses.

L'écobuage dirigé apporte une réponse mitigée en termes d'impacts sur les cortèges floristiques et la microfaune. Pire encore, un pâturage mené trop tôt derrière un écobuage peut entraîner une érosion des sols.

Le gyrobroyage laisse au sol des rémanents couvrants qui limitent quelque peu la recolonisation herbacée. La combinaison de plusieurs méthodes, aidées par un pâturage ciblé est à rechercher en concertation avec les éleveurs.

Dans ce cas également, un travail manuel de coupe, de dessouchage et d'export (ou de broyage fin in situ) peut s'avérer très bénéfique à la reconstitution de pelouses. Les solutions précédemment évoquées (chantier de volontaires, groupes de scouts) est à étudier de près. Le pâturage mis en place est important ensuite pour éviter/contrôler les reprises potentielles.

Pour les **landes basses à Bruyères**, genêts et myrtilles, la priorité est la lutte contre le piquetage massif de ces milieux par les ligneux hauts et en l'occurrence principalement les pins. La coupe (suffisante pour les pins) ou l'arrachage des ligneux et leur export (ou leur broyage in situ) est donc impératif et urgent, surtout tant que cela peut être fait manuellement sans avoir recours à du matériel lourd et coûteux.



Landes patrimoniales à Bruyères, piquetées de jeunes Pins sylvestres. Ces derniers dégradent rapidement la qualité de la lande et obèrent sa longévité.

## V DETAIL POUR LES FORETS

### V.1 Les ripisylves

Les ripisylves sont peu étendues et très linéaires dans ce paysage granitique très fissuré, où l'eau ne stagne majoritairement pas. Elles sont limitées aux seuls écoulements de versants et bordures de rivières de fond de vallon. Ces milieux doivent être conservés et gérés avec soins, en particulier dans les possibles opérations d'entretiens de berges de rivières (détermination de pourcentages minimums d'arbres à conserver, etc.) et de coupes forestières. Les petites saulaies de fond de vallons, coincées entre les plantations résineuses, sont à protéger lors des opérations sylvicoles mécanisées, par des consignes simples aux entrepreneurs de travaux sylvicoles.

### V.2 Les plantations résineuses

De nombreuses plantations n'ont pas été éclaircies de longue date, potentiellement pour des raisons de rentabilité négative de l'opération. En attendant, les troncs secs et les chablis encombrant les sous-bois, pouvant gêner une éventuelle régénération et l'installation de sous-étage diversifié, et augmentant la sensibilité des boisements au risque d'incendie.

Une animation forestière de gestion et de diversification sylvicole des très larges surfaces enrésinées est intéressante à mener, en concertation avec les propriétaires privés et les collectivités.

Un objectif de convergence de production forestière et d'amélioration de la biodiversité est à rechercher : irrégularisation des peuplements, production régulière de bois de qualité, conservation de bois mort sur pied, augmentation des niches écologiques, etc.

### V.3 Les châtaigneraies

Ces habitats d'origine anthropique sont en perte locale de vitesse, à quelques exceptions près. La plupart des peuplements sont très âgés voire sénescents. Les vieux châtaigniers, riches en cavités deviennent alors des véritables "HLM à biodiversité". Cependant, la pérennité de ces forêts n'est plus assurée, du moins en termes de forêts de production de fruits (souvent remplacées par des taillis peu longévifs dans lesquels les châtaigniers commencent à céder la place, notamment aux Erables).

Une politique de replantation de plants greffés serait à mener sur de nombreuses parcelles afin de ne pas voir cette production locale (et ses qualités écologiques) disparaître à terme de ce secteur des Cévennes. Un partenariat est à rechercher avec le PNR des Monts d'Ardèche qui mène de nombreuses actions sur cette thématique.

# ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES ET PROTEGEES

La prospection de terrain pour la cartographie des 1800 ha d'habitats naturels est un moyen moyennement propice à la recherche fine et l'observation de plantes patrimoniales et protégées. Toutefois, toutes nos observations ont été répertoriées afin d'amender les bases de données voire orienter les actions de gestion.

**6 espèces végétales patrimoniales et/ou protégées ont été notées sur la zone d'étude.** Celles-ci sont présentées dans le tableau suivant :

ESPÈCES FLORISTIQUES A ENJEUX OBSERVÉES SUR LA ZONE D'ÉTUDE									
Nom français	Nom scientifique	Statut de protection	Statut ZNIEFF	Statut Natura 2000	Statut de rareté (Livres & listes rouges)		Habitat et stations observés	Intérêt patrimonial	ELC
					National	Régional			
Drosera à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	PN art. 2 et 3	Dét.	-	-	NT	Hauts-marais, buttes de sphaignes et gouilles aux Narcettes, Prat Clos et sources du ruisseau de la Vernède	Fort	Fort
Lycopode inondé	<i>Lycopodiella inundata</i>	PN Art. 1	Dét.	Annexe V	NT	EN	Gouilles aux Narcettes	Fort	Fort
Rhynchospore blanche	<i>Rhynchospora alba</i>	PR	Dét.	-	-	EN	Hauts-marais, buttes de sphaignes et gouilles aux Narcettes	Fort	Fort
Petite Utriculaire	<i>Utricularia minor</i>	PR	Dét.	-	-	EN	Gouilles aux Narcettes	Fort	Fort
Gentiane pneumonanthe	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	-	Dét.	-	-	NT	Landes humides et marais tourbeux aux Narcettes	Fort	Fort
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i>	-	Dét.	-	-	LC	Ancien petit jardin, le long de l'accès au hameau du Villaret	Modéré	Modéré

Nom français et scientifique : Base de données TAXREF V9

Statut de protection :

Nationale : Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire ;

Régionale : Arrêté du 4 décembre 1990 relatifs à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes Alpes complétant la liste nationale.

Statut Natura 2000 : Statut des espèces inscrites à l'annexes II, IV et V de la directive « Habitats-faune-flore » 92/43/CEE. Ils peuvent être d'intérêt communautaire ou d'intérêt communautaire prioritaire (=état de conservation particulièrement préoccupant à l'échelle européenne).

Statuts ZNIEFF (Dét.) (=particulièrement importantes pour la biodiversité régionale : espèces protégées, en dangers, vulnérables ou rares) ou déterminante à critère (Dét. crit.). En Rhône-Alpes, les listes d'espèces sont établies en tenant compte des 3 grandes zones biogéographiques présentes dans cette région : alpine (A), continentale (C) et subméditerranéenne (M).

Statut de rareté (Liste rouge) :

National : Livre Rouge (LR) de la flore menacée de France Tomes 1 « Espèces prioritaires » (1995) et 2 « Espèces « Espèces à surveiller » (non publié) // Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1000 espèces, sous-espèces et variétés (UICN France, FCBN & MNHN 2012) : DD = données insuffisantes, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi menacé, VU = Vulnérable, EN = En danger, CR = en danger critique, RE = disparue de métropole, EW = Éteinte à l'état sauvage, EX = Éteinte au niveau mondial // La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Orchidées de France métropolitaine (UICN France, FCBN, MNHN & SFO, 2010) : DD = données insuffisantes, LC = Préoccupation mineure, VU = Vulnérable, EN = En danger, CR = en danger critique, RE = disparue de métropole, EW = Éteinte à l'état sauvage, EX = Éteinte au niveau mondial

Régional : Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes - version du 28 mars 2014 » (ANTONETTI Ph. & LEGLAND T. (Coord.), 2014) : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR\* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Intérêt patrimonial : Il s'agit d'une évaluation à dire d'expert où sont pris en compte le ou les statuts des espèces (statut NATURA 2000, ZNIEFF et statuts réglementaire) ainsi que leur rareté à différentes échelles (à celle de la région naturelle, du département, de la région et enfin à l'échelle nationale voire de l'Europe).

Habitat observé : Habitat naturel où l'espèce a été observé sur la zone d'étude.

ELC = Enjeu Local de Conservation : A dire d'expert. De manière globale, l'enjeu local de conservation résultera de la comparaison et de la mise en perspective de la valeur patrimoniale des espèces à différentes échelles (locale à globale) et des risques et menaces qui pèsent sur celle-ci, également à l'échelle locale et globale.

Le passage sur le terrain a été trop tardif pour pouvoir observer le cortège des espèces vernalles ou printanières précoces comme par exemple les Gagées (*Gagea pl.sp.*), le Myosotis de Balbis (*Myosotis balbisiana*), la Pulsatille rouge (*Pulsatilla rubra*), les Orchis punaise ou odorant (*Anacamptis coriophora*).

D'autres espèces ont été recherchées sans succès, comme le Réséda de Jacquin (*Reseda jacquini*), le Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), le Dryopteris d'Ardèche (*Dryopteris ardechensis*), le Saxifrage de Prost (*Saxifraga pedemontana subsp. prostii*).



Drosera à feuilles rondes : l'espèce carnivore se rencontre dans les gouilles exondées et sur les buttes de sphaignes. Seulement 3 secteurs de présence ont été découverts, avec la majorité de la population présente dans le secteur des Narcettes.



**Lycopode inondé** : pour la partie du site N2000 étudiée par ECOTER, l'espèce est localisée dans quelques secteurs de la tourbière des Narcettes, et strictement cantonnée aux gouilles, dans leurs parties exondées. Espèce présente uniquement dans le secteur des Narcettes, pour la partie étudiée en 2017.



**Rhynchospora blanche** : elle se cantonne aux bordures herbacées des gouilles et aux buttes de sphaignes très humides. Espèce présente uniquement dans le secteur des Narcettes, pour la partie étudiée en 2017.



**Petite Utrriculaire** : elle se développe immergée dans les gouilles de la tourbière. Espèce présente uniquement dans le secteur des Narcettes, pour la partie étudiée en 2017.



Gentiane pneumonanthe : l'espèce pousse au début de l'été dans les cariçaies en bordure des gouilles.  
Elle reste peu commune et localisée, uniquement dans le secteur des Narcettes, pour la partie étudiée en 2017.



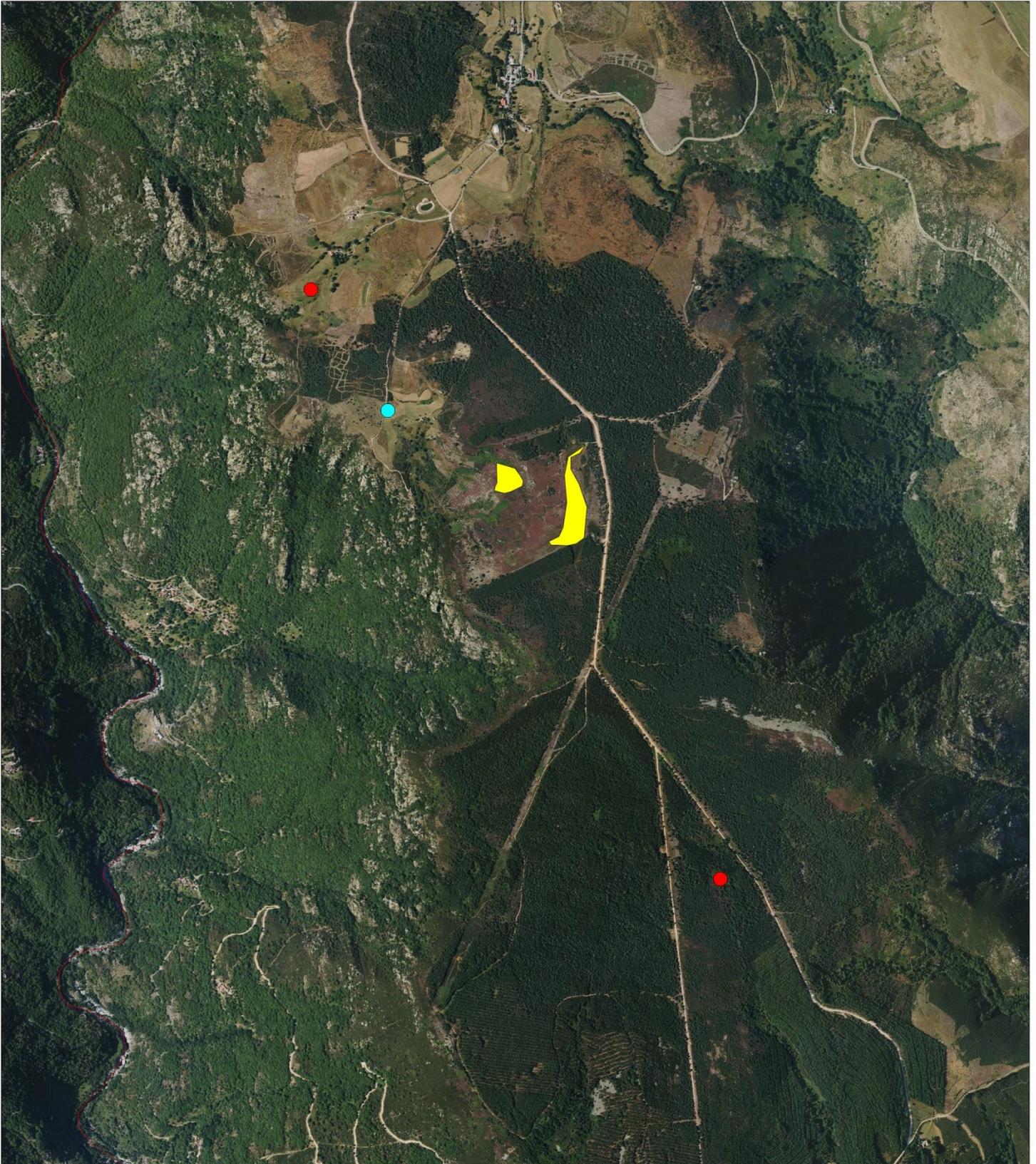
Nielle des blés. Observée dans le secteur du Villaret, elle est probable sur les cultures de céréales encore présentes sur le plateau.

Ancienne petite zone de jardin colonisées par les espèces messicoles (Nielle des blés, Bleuet, Epiaves, etc.) ;

Photos prises sur site - ECOTER 2017

La carte suivante présente la localisation des espèces patrimoniales observées à l'occasion de cette étude.

Sur le secteur des Narcettes, les études réalisées dans le cadre du Plan de Gestion étant plus précises que nos pointages - ceux-ci ne pouvant être exhaustifs dans le cadre du temps dévolu à ce travail de cartographie deux zones de présence commune de plusieurs espèces ont été désignées.

**Légende** Périmètre du site Natura 2000**Flore patrimoniale et protégée**

-  Drosera à feuilles rondes (Protection nationale)
-  Nielle des blés (Espèce patrimoniale)

 Drosera à feuilles rondes (PN), Rhynchospore blanche (PR), Petite utriculaire (PR), Lycopode inondé (PN), Gentiane pneumonanthe (Espèce pat.) Echelle : 1/20 000  
 0 m 200 m 400 mSource : ECOTER  
Date de réalisation : juillet 2018  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BDORTHO

# CONCLUSION

---

La cartographie des habitats naturels, semi-naturels et anthropiques de ce site Natura 2000 confirme, si cela était encore nécessaire, **la grande valeur écologique et la richesse patrimoniale** de celui-ci. Cela donne **entièrement raison à son classement et son intégration au sein du réseau européen Natura 2000**. La faune (oiseaux, insectes, mammifères, reptiles, etc.) y est également particulièrement riche et diversifiée, avec notamment la présence d'espèces de milieux ouverts et agricoles dont les populations sont en déclin important sur les territoires européens.

Cette étude a par ailleurs montré la **dynamique biologique actuelle qui exerce une "pression ligneuse" sur les milieux agricoles encore gérés extensivement**. Plusieurs facteurs précipitent cette dynamique végétale arbustive et arborescente :

- **L'héritage de la déprise agricole** datant de quelques décennies, avec l'abandon de centaines d'hectares non mécanisables à l'époque et qu'il est désormais difficile et coûteux de reprendre aux ligneux ;
- **L'héritage de la plantation massive en monocultures équiennes résineuses** d'immenses parties du plateau de Montselgues, dont les semenciers inondent de semis les milieux herbacés et landicoles bas rescapés ;
- **Le réchauffement climatique et ses sécheresses successives** qui posent difficultés aux tourbières dont l'alimentation hydrique n'est plus assurée une partie de l'année.

**Toutes les conclusions et préconisations proposées par l'étude de BIODIV (2012) ainsi que toutes les analyses présentées dans les fiches par habitats, sont toujours d'actualité.**

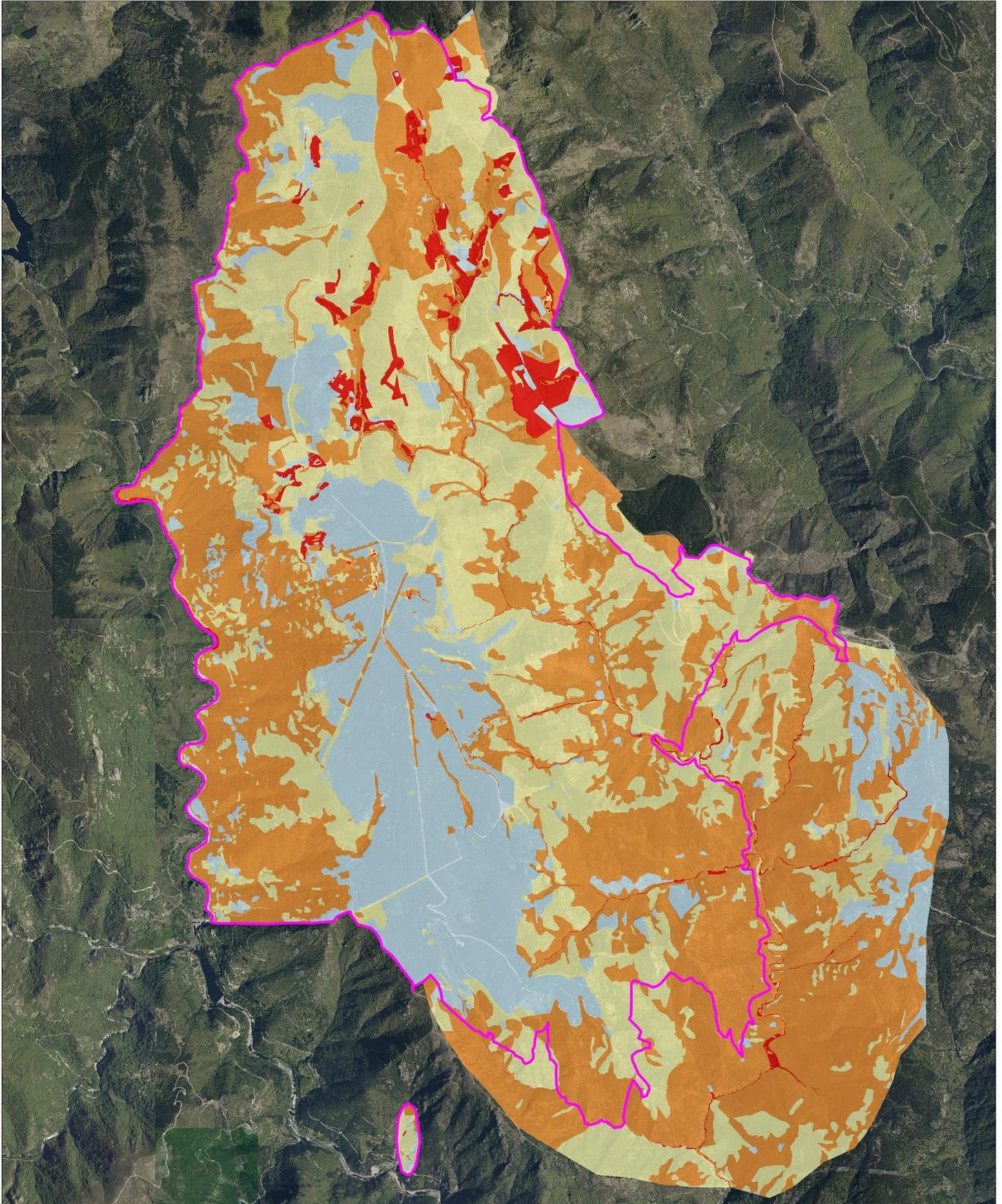
D'un point de vue technique, cette étude a donc permis :

- De définir l'état initial du site en ce qui concerne les habitats naturels et la flore remarquable, et de préciser son intérêt patrimonial ;
- D'évaluer la représentativité des habitats naturels, leur dynamique et leur état de conservation ;
- De repérer les habitats naturels ou les secteurs fonctionnels à enjeux de conservation pour les entretenir si nécessaire. (BIODIV, 2012).

La carte suivante présente les enjeux de conservation des habitats sur le site Natura 2000. Il ressort nettement que les enjeux écologiques ne concernent pas les plantations résineuses mais bien les milieux ouverts du plateau et des versants, avec une mention spéciale pour les milieux humides. A noter que les ripisylves, milieux patrimoniaux à protéger, très linéaires et étroits sur le site, ne ressortent pas nettement sur la carte, en raison de son échelle.

Parmi les habitats cartographiés par ECOTER, seuls 2 habitats n'avaient pas déjà été observés et décrits dans la première phase d'analyse de BIODIV. La cartographie du site Natura est maintenant complétée et servira de base de travail pour une prise en compte des enjeux naturels dans la gestion journalière des milieux, qu'ils soient cultivés ou non.

La concertation et la remarquable écoute mutuelle constatée entre les acteurs socio-économiques sur ce territoire (à de rares exceptions près) devraient permettre la mise en place d'actions efficaces de gestion, de pédagogie et de conservation.



**Légende**

 Périmètre du site Natura 2000

**Classes d'enjeux**

 Fort

 Modéré

 Faible

 Très faible



Echelle : 1/51 000

0 m 510 m 1020 m

Source : ECOTER

Date de réalisation : juillet 2018

Expert : B. GRAVELAT - ECOTER

Fond et Licence : IGN BDORTHO

# BIBLIOGRAPHIE

---

- CHOISNET G. & MULOT P.-E., 2008 - Catalogue des végétations du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Conservatoire botanique national du Massif central / Conseil régional Rhône-Alpes, 263p.
- JULVE Ph., 1998 ff.a. – Baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la Flore de France. Version [04/07/2013]. Programme Catminat. [http://perso.wanadoo.fr/ philippe.julve/catminat. htm](http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm)
- JULVE Ph., 1998 ff.b. – Baseveg. Répertoire synonymique des groupements végétaux de France. Version [01/12/2013]. Programme Catminat. [http://perso.wanadoo.fr/ philippe.julve/catminat. Htm](http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.Htm)
- RAMEAU J.-Cl., CHEVALLIER H., BARTOLI M. & GOURC J., 2001 – Cahiers d'habitats Natura 2000 : Habitats forestiers. La Documentation Française, Paris, 1 et 2, 339 p. + 423 p.
- REIMRINGER K., 2014 - Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 B9 "Landes et Forêts du Bois des Bartres" FR 820 1661. ECOTER / Communauté de commune « Pays des Vans en Cévennes », 41p.
- Note technique d'accompagnement
- TISON J-M et DE FOUCAULT B. (coords), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Biotoe, mèze, xx+1196 p.
- TISON J-M., JAUZEIN P., MICHAUD H., 2014 - Flore de la France méditerranéenne continentale. Naturalia publications, 2078 p.